

# LPO

# Info



**Auvergne-Rhône-Alpes**

Le journal trimestriel

**N°14**  
Automne 2024

Pages 4 et 5

**Près de 45 000 € récoltés pour le Centre de sauvegarde de la LPO AuRA lors d'un live caritatif**

Page 12

**La bioacoustique pour connaître et protéger le lagopède alpin**

Page 15

**Aider et accueillir les chauves-souris**



« *Année de l'arbre* »  
Nos sujets d'actualité !

**Agir pour  
la biodiversité**



[auvergne-rhone-alpes.lpo.fr](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr)

# Éditorial **La LPO AuRA à l'écoute de la société.**

 Marie-Paule De Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Présenté lors de notre Assemblée générale le 15 juin à Saint-Étienne, notre nouveau plan stratégique est d'ores et déjà en route.

**Son objectif ? Prendre en compte au mieux les enjeux sociétaux et les intégrer à notre objet social qu'est la protection du vivant, à travers quatre grands axes : la LPO AuRA experte, actrice, militante et exemplaire.**

Certaines actions sont d'ores et déjà menées dans les territoires : achat de terrains pour gérer les espaces selon les enjeux de biodiversité présents, amélioration de notre communication, notamment sur les réseaux sociaux, pour toucher un large public et une communauté jeune, implication des entreprises et de leurs fondations pour du mécénat de compétences ou des dons...

En effet, sur ce dernier point, une attention particulière est apportée au monde économique et aux actions que la LPO AuRA peut mener conjointement avec ces futurs partenaires.

Adhérent·e·s et sympathisant·e·s, n'hésitez pas à faire passer le message autour de vous !

Je profite de ce numéro automnal pour vous remercier pour votre soutien : nous allons dépasser les 13 000 adhérent·e·s à la fin de l'année ! De combien ? On ne sait pas encore, mais le constat est là. Vous êtes de plus en plus nombreuses et nombreux à vous soucier de la préservation de la biodiversité et à nous faire confiance pour mener des actions concrètes dans vos territoires pour limiter le déclin sans appel de la nature sauvage.

Un grand merci à vous.

Nous nous engageons à poursuivre cette mission, notre plan stratégique en est la preuve, et vous tiendrons régulièrement informé·e·s de nos projets. ■

## Sommaire



11 Le Centre de sauvegarde recherche un mécénat de compétences

11 Huit mois ferme



### LE COIN NATURALISTE

12 La bioacoustique pour connaître et protéger le lagopède alpin

13 Études sur la bioacoustique dans la communication animale

### LA LPO AURA MILITANTE

3 La chasse à la marmotte, une honte au 21<sup>ème</sup> siècle

3 La projet Rhônergia est abandonné, une victoire pour le fleuve Rhône et la biodiversité

### ACTUALITÉS

4 Près de 45 000 € récoltés pour le Centre de sauvegarde de la LPO AuRA lors d'un live caritatif

6 Les nouvelles des LPO locales

10 Les week-ends du GCRA de l'été 2024



### EN COUVERTURE

Hibou des marais  
© Gabriel Brun



14 Une espèce emblématique du fleuve : l'apron du Rhône

14 La sterne pierregarin



### SENSIBILISATION

15 Aider et accueillir les chauves-souris

15 Détective Crécerelle : à la recherche des œufs du tarier pâtre !

# ⚡ Coup de gueule

## LA CHASSE À LA MARMOTTE, UNE HONTE AU 21<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

✍ Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

L'été dans nos montagnes, quel bonheur d'entendre le sifflement des marmottes, de les observer se courir après dans les alpages, rejoindre leur terrier et pointer leur petit museau entre les fleurs.

Hélas les beaux jours passés, viennent l'automne et les coups de fusils. Oui, incroyable en France, la chasse à la marmotte est autorisée et légale en 2024 !

La palme revient au préfet de l'Ardèche qui autorise la chasse de la marmotte sur une seule commune, celle de la Rochette. À quel titre, pour quelle raison ? Allez savoir.

En Haute-Savoie, le préfet mentionne en plus dans son arrêté que le déterrage est interdit, quel beau geste ! Quand on connaît cette sauvagerie et la cruauté que subissent encore les blaireaux par cette pratique...

Les préfets de l'Isère et de la Savoie eux aussi autorisent la chasse à la marmotte.

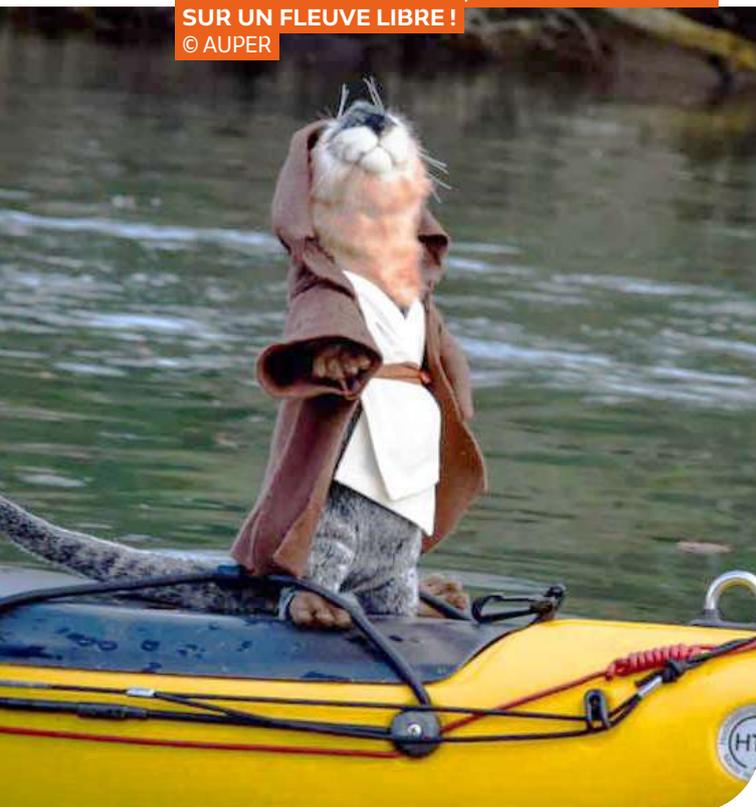
Mais qu'à donc fait la marmotte comme dégâts pour subir ce sort ? Elle creuse des terriers. Elle ferait trop de trous dans les alpages.

Laissons vivre les marmottes pour le plus grand bonheur des amoureux de la montagne.

MM. les préfets de l'Ardèche, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, laissez parler votre cœur. Ne vous laissez pas influencer par les lobbies et ne signez plus de tels arrêtés. ■

## LA LOUTRE RHÔNERGIA, FIÈRE DE NAVIGUER SUR UN FLEUVE LIBRE !

© AUPER



MARMOTTE

© FRANÇOISE LEDRU



## ♡ Coup de cœur

### LE PROJET RHÔNERGIA EST ABANDONNÉ, UNE VICTOIRE POUR LE FLEUVE RHÔNE ET LA BIODIVERSITÉ

✍ Joël Allou, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Depuis plus d'un an, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, engagée avec un front associatif, militait activement pour que Rhônergia, le nouveau projet de barrage sur le fleuve Rhône, ne voit pas le jour.

L'ensemble des arguments factuels qui ont été développés ont démontré qu'un 21<sup>ème</sup> barrage sur le Rhône en amont de Lyon serait destructeur pour la biodiversité, coûteux, peu productif en énergie, dangereux pour l'alimentation en eau potable et source d'expropriations pour les riverains actuels du fleuve.

Ces arguments ont été entendus et le projet est définitivement abandonné.

Cette victoire n'est pas uniquement la nôtre, c'est celle du vivant et de la prise de conscience que la nature ne peut pas être continuellement exploitée, saccagée, détruite.

Toutefois, l'histoire nous démontre que rien n'est jamais acquis et qu'un projet de construction de barrage sur le Rhône (initialement celui de Loyettes) peut ressurgir des années plus tard ; nous en avons bien eu la preuve avec Rhônergia.

C'est pourquoi nous ne lâchons rien et militons maintenant pour que le site visé par Rhônergia bénéficie d'une protection forte et définitive. ■



# Le temps fort de la LPO AuRA

**PRÈS DE 45 000 € RÉCOLTÉS POUR LE CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA LPO AURA LORS D'UN LIVE CARITATIF**



@coeurenpeluche

✍️ **Adrien Corsi**, Responsable du centre de sauvegarde LPO en Auvergne, soigneur et médiateur et **Clarisse Novel**, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

Du 5 au 7 juillet a eu lieu un direct caritatif sur la plateforme de vidéo en direct Twitch, organisé par la streameuse Ribie et au profit du Centre de sauvegarde de la LPO AuRA, situé à Clermont-Ferrand. Ce sont 44 868 € qui ont été récoltés en seulement trois jours.

— C'est quoi, un stream caritatif ?

Certains ont peut-être déjà entendu parler du « Z Event » : il s'agit d'un événement ayant pour but de récolter des fonds pour une association caritative par le biais de la plateforme Twitch (proposant du contenu vidéo en direct). La LPO et quatre autres ONG avaient reçu plus de 10 millions d'euros en 2022 grâce à cet événement.

Sur Twitch, plusieurs « streamers » (personnes qui tournent des vidéos en direct) se réunissent devant leur communauté sur différents thèmes : sessions de jeux vidéo, discussions autour de divers sujets, podcasts, arts créatifs...

Habituellement, les streamers se rémunèrent via l'argent que leur donnent les personnes qui les regardent afin de les soutenir pour continuer. Dans un stream caritatif, les personnes qui regardent le live font un don directement à l'association bénéficiaire grâce à un lien dédié.

— Cœur en Peluche et Ribie

« Je m'appelle Ciriane Vergnaud, alias Ribie, et je suis en Master 1 à l'IAE de Clermont-Ferrand, en management stratégique option MIT [ndlr : institut technologique]. En parallèle, je suis aussi créatrice de contenu sur les réseaux sociaux depuis quatre ans, à travers lesquels je partage ma passion des jeux vidéo et des nouvelles technologies.

Il y a deux ans, j'ai monté un projet caritatif en lien avec la cause animale, car je trouve que ce sujet est assez peu représenté dans les actions caritatives. J'ai donc cherché une association à Clermont-Ferrand et j'ai eu un très bon contact avec Adrien Corsi [ndlr : le responsable du centre de sauvegarde LPO en Auvergne], ce qui m'a fait choisir la LPO pour mon projet.

Pendant mes études, il me fallait réaliser un stage en entreprise, mais ce cadre-là ne m'intéressait pas. Grâce au programme « Pépite » (un groupe créé pour mettre en avant les étudiantes et étudiants entrepreneurs) dans lequel j'ai été acceptée, j'ai pu remplacer ce stage obligatoire par mon projet initial.

J'ai eu l'opportunité de créer une association pour ce programme, nommé Cœur en peluche, et j'ai ensuite monté l'ensemble du projet du live caritatif au profit de la LPO.

La mission a duré cinq mois, durant lesquels j'ai mené plusieurs actions administratives, la recherche de partenaires et de streamers pour l'événement, la mise en place d'un site internet...

Je n'avais jamais organisé un stream de A à Z et le double rôle que j'ai eu de streameuse et d'étudiante a été très stressant, avec beaucoup de travail et une lourde charge mentale. Mais je suis très fière du résultat ! En moyenne, les lives caritatifs réussissent à lever environ 20 000 € avec 50 streamers. Nous, nous avons récolté près de 45 000 € avec 36 streamers ! »

## LES STEAMERS ET STREAMEUSES

© VICTOR





**VAUTOUR FAUVE**  
© Océane Garcia

### — Trois jours de générosité exceptionnelle

Du 5 au 7 juillet s'est donc déroulé le stream caritatif au profit du centre de sauvegarde LPO de l'Auvergne. Une quinzaine de streamers ont participé à l'événement en présentiel, et d'autres depuis chez eux, pour un total de 36 streamers et streameuses engagés !

Entre vidéos sur place, interview de l'équipe du Centre (merci à Adrien et Aurélien !), challenges, sessions de jeux vidéo... les dons sont montés assez vite : en moins de trois heures, la cagnotte atteignait déjà 10 000 €... pour terminer à 14 624 € à deux heures du matin.

Le lendemain, dès dix heures, 16 600 € de dons avaient été récoltés. L'équipe du centre de sauvegarde a accompagné Ribie, Désastre (un streamer de jeux vidéo) et Victor (photographe de l'événement), pour une visite du Centre et une présentation de son fonctionnement. Le soir, il y avait déjà 25 731 € dans la cagnotte !

Le troisième jour, plusieurs animations ont été proposées pour faire vivre le stream : marathon peinture, jeux de chaises musicales, martin-pêcheur en Lego, monté en direct... pour atteindre en début d'après-midi 34 000 €.

Sylviane Bondoux, administratrice du Centre de sauvegarde, est également intervenue pour remercier les donateurs et donatrices, et apporter des précisions supplémentaires sur le fonctionnement du Centre.

Pour la dernière après-midi, une vente aux enchères des objets réalisés pendant le stream a été organisée : peintures faites par les streamers et streameuses pendant les jeux, martin-pêcheur en Lego monté en direct, ainsi que des jeux vidéos rapportés par Adrien Corsi, soigneur au Centre, lors de son voyage à Tokyo en 2017. Ces ventes ont rapporté 3600 € supplémentaires.

À 20h dimanche, la cagnotte atteignait déjà 40 000 € ! Et à minuit, fin de l'événement : 44 375 €. Un montant inimaginable ! En rajoutant environ 500 € de produits vendus sur la boutique de *Cœur en peluche*, la générosité de toutes les personnes a permis d'atteindre 44 868,79 € !

Adrien revient sur cet événement :

« Une sacrée aventure ! Même si pour nous, ce n'était pas grand-chose, car Ribie a fait 95% du travail et de la mise en place. Si certains pensent qu'un stream consiste juste à jouer aux jeux vidéos en se filmant en direct, en réalité, c'est bien plus ! C'est de l'animation, de la mise en spectacle, de l'échange avec la communauté qui réagit en direct... Tout ça dans une ambiance bon enfant, avec des allures de grosse fête et de copinade. Même pour moi, c'était épuisant. Je suis resté souvent jusqu'au bout pour participer aux activités, il y avait pas mal de bruit... mais le jeu en valait la chandelle ! »

### — Et la suite ?

L'ensemble de la somme récoltée est reversé à la LPO AuRA au profit du Centre de sauvegarde. Certains projets d'achats sont déjà à l'étude : éclosoir pour les busards, matériel d'escalade et de travaux en hauteur pour atteindre des oiseaux blessés dans les arbres, embauche de saisonniers pour aider les deux soigneurs sur place...

La LPO AuRA remercie infiniment Ribie, initiatrice et animatrice de ce projet. Un grand merci aux streamers, streameuses, donateurs et donatrices qui ont permis d'atteindre ce montant extraordinaire, en prouvant que les « gamers » sont mobilisés et généreux pour soutenir les causes qui leur tiennent à cœur.

Merci aux partenaires : [coeuropeluche.fr/partenaires](https://coeuropeluche.fr/partenaires) ▶

### — Quelques chiffres de cet événement

- 1298 dons, parmi lesquels 1112 de France et outre-mer, 71 de Suisse, 12 des États-Unis, 11 du Luxembourg... Des dons viennent aussi de Nouvelle-Zélande, d'Albanie et du Chili !
- Moyenne des dons : 34 €
- Plus gros dons : cinq de 1000 €, un de 1500 € et un de 2000 €, pour l'achat du martin-pêcheur en Lego.

Pour découvrir le Centre de sauvegarde LPO en Auvergne : [auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/sos-biodiversite/faune-en-detresse/centre-sauvegarde-lpo-en-auvergne](https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/sos-biodiversite/faune-en-detresse/centre-sauvegarde-lpo-en-auvergne) ▶



Et rendez-vous en page 11 pour la lecture de l'actualité du Centre ! ■

### RELÂCHER DE FAUCONS CRÉCERELLES

© LPO AURA



**botanic**<sup>®</sup>

Ensemble préservons la BIODIVERSITÉ au jardin.

[www.botanic.com](https://www.botanic.com)



# Les nouvelles des LPO locales

## LPO DE L'AIN

### LA LPO ACCOMPAGNE LE RETOUR DU RÔLE DES GENÊTS DANS LE VAL DE SAÔNE

✍ Francisque Bulliffon, Directeur de la LPO de l'Ain

En 2022, nous vous annonçons la fin du rôle des genêts dans les prairies du Val de Saône...

Mais les comptages du printemps 2024 ont révélé la présence de 4 à 5 mâles chanteurs sur la commune d'Arbigny. Présence sûrement due à une année très pluvieuse et à une répartition des rôles dispersée sur les plaines alluviales de France.

Cette espèce remarquable est grandement menacée au niveau national. Elle fait l'objet d'un Plan national d'actions animé par la LPO. Sa conservation est fortement liée à la pérennisation d'activités agricoles extensives et au maintien des fauches tardives qui lui permettent d'effectuer sa nidification et de conserver un nombre significatif de poussins.

Pour assurer la protection du rôle des genêts sur les parcelles concernées, la LPO a proposé une convention de gestion à huit exploitations, dont six ont adhéré aux mesures de fauches tardives sur plus de 30 ha de prairies. Grâce au soutien du Département de l'Ain, de la Région, de l'État, mais aussi aux dons de l'évènement caritatif en ligne « Z Event 2022 », les agriculteurs et agricultrices ont été indemnisés. Espérons que ce timide retour se pérennise par des actions de conservation concrètes sur des milieux agricoles si importants.

Un grand merci aux acteurs et actrices du territoire. ■

### SECTEUR DU RÔLE DES GENÊTS

© FRANCISQUE BULLIFFON



## LPO DE L'AUVERGNE

### LA RÉSERVE FÊTE SES 30 ANS

✍ Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

La Réserve Naturelle du Val d'Allier présente de multiples facettes, savant assemblage de divers milieux, tel un puzzle géant, abritant une biodiversité exceptionnelle.

### CONSTRUCTION DU PUZZLE GÉANT

© MAGALI GERMAIN



Et c'est bien au sein de cet univers unique que nous nous sommes réunis pour une journée festive, au plus près des richesses patrimoniales de la Réserve et de ses secrets. Cette journée anniversaire a eu lieu le 22 juin à Chemilly. Un rendez-vous pour petits et grands qui a permis de (re)découvrir la Réserve avec des balades nature pour observer ce patrimoine remarquable, une exposition, des ateliers pour les enfants, des stands pour rencontrer les acteurs de la protection de l'environnement du territoire et qui s'est clôturé avec un apéro-marché et une animation musicale à l'ambiance folk avec Sara-June, artiste moulinoise.

Ce fut également l'occasion de présenter le puzzle géant collaboratif réalisé au cours de l'année par plusieurs classes de vingt-trois écoles élémentaires. Ce sont au total 98 pièces représentant la diversité de la Réserve naturelle qui ont été dessinées et peintes par les enfants, avec l'aide de notre animateur nature. ■

## LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE

### LE CINCLE ET L'ART DES RUES

✍️ Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

L'idée est partie d'une demande de la communauté d'agglomération d'Annonay : mettre en valeur les abords de la Via Fluvia, cette voie verte qui permettra, à terme, de joindre le fleuve Loire au fleuve Rhône et sa déjà très fréquentée Via Rhôna.

#### LA MAISONNETTE AVANT ET APRÈS

© LPO AURA



Ce cheminement doux qui longe la rivière Deûme pendant de nombreux kilomètres est particulièrement fréquenté par les Annonéens, qu'ils soient cyclistes ou piétons, sur un tronçon compris entre le cœur de ville et les anciennes papeteries de Vidalon, reconverties en pôle entrepreneurial.

Un premier projet a consisté à faire réaliser par des enfants, encadrés par l'association « La Source » et accompagnés par Dagson Silva, artiste visuel, une fresque murale. Si le support fut très rapidement repéré, il restait à trouver le thème. C'est au cours d'une balade urbaine organisée par notre groupe local, le long des berges de la rivière, que l'artiste a été séduit par un des habitants des lieux : le cincle plongeur.

Et voici comment notre « merle d'eau » a été mis à l'honneur, sur le mur d'une vieille maisonnette, cet été, par des enfants du Secours Populaire. ■

## LPO DE L'ISÈRE

### INAUGURATION DE LA MARE DE L'ARBORETUM À VILLARD-DE-LANS

✍️ Jean Deschâtres, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Isère

Le 20 juin, officiels et amis de la nature ont bravé la pluie pour inaugurer la mare de l'Arboretum de Villard-de-Lans, nouvellement restaurée.

La propriétaire, Catherine Brice, a rappelé l'histoire de ce terrain, depuis la construction d'une maison jusqu'à l'aménagement d'un arboretum.

Après des années de relatif abandon de cet espace, une convention tripartite a été signée entre le Groupe des Sylviculteurs du Vercors 38 présidé par Lionel Courtois, la commune de Villard-de-Lans et les copropriétaires du terrain pour restaurer l'arboretum. La LPO s'y est associée en restaurant la mare qui s'était comblée progressivement. S'asséchant fréquemment avant l'arrivée des batraciens au stade adulte, elle mettait en péril ces espèces dont les populations s'épuisaient localement.

Jean-Baptiste Decotte, chef de projet en gestion des milieux naturels à la LPO, a creusé de nouveau la mare jusqu'à 1,30 m. Alimentée grâce à un drain qui collecte les eaux de pluie, elle pourrait accueillir de nombreuses espèces des zones humides ; on peut y espérer la réapparition du triton alpestre.

Cette réalisation s'inscrit dans les programmes que porte la LPO en Isère de création de centaines de mares, réservoirs de biodiversité, et de corridors écologiques permettant de maintenir des réseaux naturels fonctionnels. ■

#### INAUGURATION DE LA MARE, VILLARD-DE-LANS

© CHRISTIAN CAMPANILE



**MAISON TONDEUR**  
Opticiens depuis 1924

▶ SPÉCIALISTE DIGISCOPIE  
▶ TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS

▶ contactornitho@optiquetondeur.com • Tél. 04 74 09 45 67 • [www.optiquetondeur.com](http://www.optiquetondeur.com)

KOWA  
PENTAX  
PERL  
SWAROVSKI  
ZEISS  
...

## LPO DE LA LOIRE

### CARNET ROSE CHEZ LES AIGLES BOTTÉS !

✍ Emmanuel Véricel, Chargé de mission à la LPO de la Loire

En 2023, suite à la découverte de deux couples d'aigle botté dans la Loire, une surveillance de ces oiseaux s'est poursuivie en 2024 avec l'appui de quelques bénévoles.

La discrétion de l'espèce, alliée à son large rayon d'action, n'a pas facilité les observations. L'espèce n'a été notée qu'une seule fois sur le site du Roannais, avec un seul individu (le mâle de forme sombre), tandis que le site des gorges de la Loire est vraisemblablement resté inoccupé.

À l'instar de ce que nous faisons parfois pour le suivi des jeunes milans, une visite de contrôle a été réalisée dans le bois abritant le site du Roannais le 1<sup>er</sup> juillet : un poussin partiellement en duvet se tenait sur l'aire, première naissance documentée dans la Loire ! J'ai convié mon mentor et compagnon d'ornithologie de la première heure, René Diez, dans la recherche de cette espèce pour une seconde visite mi-juillet. Cela a été l'occasion pour lui de réaliser quelques clichés plus réussis, dans la plus grande discrétion possible et chez un propriétaire forestier heureux d'accueillir l'espèce dans ses bois.

Rendez-vous l'année prochaine pour repérer les parades et espérer un dénouement similaire. ■

#### POUSSIN D'AIGLE BOTTÉ SUR L'AIRE DU ROANNAIS À LA MI-JUILLET

© RENÉ DIEZ



## LPO DU RHÔNE

### PACTE CLIMAT LYON 2030, POUR UNE VILLE CLIMATIQUEMENT NEUTRE

✍ Serge Louve et Pascal Grange, Bénévoles et délégués territoriaux de la LPO du Rhône

Cette ambition promue par la Ville de Lyon a pour but de mettre en mouvement des initiatives pour le climat.

#### LES SIGNATAIRES

© MARIE-EVE BROUET



Le constat est le suivant : les activités humaines sont responsables du réchauffement climatique observé ces deux dernières décennies.

Lyon fait partie des 100 villes lauréates au niveau européen pour relever le défi climatique avant 2030.

La Ville de Lyon a fédéré autour de ce projet des auteurs représentatifs des organismes publics (ADEME, Chambre des métiers...), des entreprises du secteur privé (La Poste, KEOLIS, HCL...) et le monde associatif. Toutes ces structures ont signé une convention de coopération qui comprend dix-sept engagements relatifs à la sobriété énergétique, la mobilité des transports publics collectifs et individuels, la logistique urbaine du dernier kilomètre, la gestion durable de l'eau, la biodiversité... Pour permettre les échanges entre tous ces acteurs et actrices, Lyon organise des plateformes : l'Agora, des conférences ou des webinaires sur des thématiques particulières : la végétalisation des îlots denses, les panneaux photovoltaïques...

La LPO a signé cette convention le 11 juillet 2024. Ses objectifs sont d'être le relais de cette démarche auprès des 2200 adhérents et adhérentes de la LPO du Rhône et d'être force de propositions sur le thème de la biodiversité à l'Agora. ■

## LPO DE LA SAVOIE

### ESCALADE DES MESURES ANTI-LOUP

✍ Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie

Le loup (*Canis lupus*) est une espèce strictement protégée. La possibilité d'arriver aux tirs létaux est encadrée par les conditions de protection du troupeau, comme la mise en place de parcs de nuits, clôtures, chiens de protection, présence humaine, changement de parcelles, colliers anti-loups, ou encore effarouchement.

Les conditions d'exercice du métier d'éleveur en montagne ont amené l'administration à considérer qu'il existe une possibilité de non-protégeabilité du troupeau. Cela se traduit par des arrêtés d'autorisation de destruction des loups avec cette notion sur 14 communes de Savoie : La Motte-en-Bauges, Bellecombe-en-Bauges, Cléry, Verrens-Arvey, Le Châtelard, Saint-François-de-Sales, La Compôte, Lescheraines, École-en-Bauges, Arith, Le Noyer, Jarsy, Aillon-le-Vieux et Doucy-en-Bauges.

La dérive est flagrante, ces « expérimentations » ont tendance à être généralisées et les possibilités de tirs sont multipliées sans qu'il y ait des dommages significatifs et sans que des mesures de protection sérieuses soient mises en place.

La LPO AuRA a décidé de déposer des recours auprès des tribunaux pour dénoncer ces pratiques. ■

LOUP GRIS  
© THOMAS CUGNOD



## LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

### SUIVI DE LA MIGRATION AU DÉFILÉ DE L'ÉCLUSE

✍ Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Comme chaque année, la LPO de Haute-Savoie suit la migration sur la commune de Chevrier de la mi-juillet à la mi-novembre.

SUIVI DE LA MIGRATION À CHEVRIER  
© JÉRÉMY CALVO



Sortie naturelle du Plateau suisse, le Défilé de l'Écluse forme un « entonnoir » naturel pour les oiseaux en route vers leurs quartiers d'hiver. Chaque année, ce sont des milliers de rapaces, passereaux et ardéidés qui passent au-dessus de notre spot d'observation, pour le plus grand bonheur des bénévoles et des curieux.

Le début de la saison a été marqué par un important passage de martinets noirs (plus de 11 000 individus !) et de milans noirs (5613 oiseaux comptés à la mi-août). Mais c'est le milan royal, emblème du site, que nous attendons avec le plus d'impatience dès la mi-septembre. Il sera notamment à l'honneur pour l'Eurobirdwatch le dimanche 6 octobre, journée à destination du grand public pour découvrir le fabuleux spectacle de la migration.

Les volontaires sont toujours les bienvenus à la migration, excellente école de l'ornithologie. Pour une journée, une semaine ou quelques heures, n'hésitez pas à venir donner un coup de main : nos saisonniers Sati et Tiphaine seront ravis de votre visite ! ■



# Actualités des groupes régionaux

## LES WEEK-ENDS DU GCRA DE L'ÉTÉ 2024

 Anne Métaireau, Chargée de mission à la LPO de Drôme-Ardèche et membre du GCRA

**Suivis de colonies, inventaires, sensibilisation... les membres du GCRA, groupe chiroptères thématique de la LPO AuRA, ne chôment pas pour protéger nos amies ailées de la nuit !**

Revenons sur deux temps forts de cet été : le week-end nouveaux bénévoles les 29 et 30 juin et celui sur la sérotine bicolore les 12 et 13 juillet.

Pour cette 4<sup>ème</sup> année, le week-end nouveaux bénévoles a eu lieu dans l'Ain, sur le plateau de Hauteville. 30 personnes étaient présentes dont 19 nouveaux membres.

Les prospections de gîtes du vendredi ont été un succès puisqu'elles ont permis d'affirmer la présence de chauves-souris dans quatre églises dont une colonie de plus de 60 femelles de petit rhinolophe.

La soirée de capture qui s'en est suivie à la cascade de Charabotte a aussi été fructueuse. 44 individus de 7 espèces différentes ont été observés, avec des explications sur les critères d'identification.

En journée ont eu lieu des temps d'échanges sur les actions du GCRA, présentations (« DB chiro », la base de données du GCRA, programme « Vigie-Chiro » du Muséum National d'Histoire Naturelle, etc.) et des démonstrations sur le terrain (recherche de gîtes utilisables sur les façades des grands bâtiments).



**SÉROTINE BICOLORE**

© YOANN PEYRARD

### PROSPECTIONS

© ANNE MÉTAIREAU



La météo capricieuse a décidé de la suite du week-end, avec une expérience insolite sous une bâche nous protégeant d'un orage de grêle, un pique-nique et une dégustation de yaourts dans la grange de Kevin, et quelques sorties de gîtes peu fructueuses.

Les bénévoles sont repartis du week-end la tête remplie de nouvelles idées d'actions en faveur des chauves-souris ! Encore une belle réussite pour ces week-ends nouveaux bénévoles, devenus maintenant traditionnels.

Depuis trois ans, nous organisons un week-end de prospection en commun avec Chauve-souris Auvergne (CSA), ciblant une espèce. L'espèce star de cette année était la sérotine bicolore. Direction Chalmazel dans le Forez, où un individu de l'espèce a été découvert l'année dernière lors d'un SOS Chiro. Outre l'amélioration des connaissances sur cette espèce encore très méconnue en France, l'objectif du week-end était d'échanger, de créer du lien entre passionnés de la région AuRA. Les prospections ont consisté en des sorties et entrées de gîtes devant les chalets, des visites de bâtiments et deux captures sur des mares. Résultats : un gîte d'oreillard, plusieurs de pipistrelles et de sérotine commune, un contact acoustique certain de sérotine bicolore et une belle liste d'espèces.

Un bon début qui nous a donné envie d'aller plus loin sur l'espèce, la découverte du gîte sera peut-être pour l'année prochaine ?

Ces actions sont financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État au titre du Fonds vert – France Nation Verte. ■



# Le Centre de sauvegarde LPO en Auvergne

## LE CENTRE DE SAUVEGARDE RECHERCHE UN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

 Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

### Le Centre de sauvegarde de la LPO AuRA en Auvergne a besoin de vous !

Nous recherchons un mécénat de compétences de longue durée (un an minimum, deux ans souhaités) pour aider l'équipe sur place à gérer la partie administrative ainsi que l'accueil physique et téléphonique. Votre présence permettra aux soigneurs de se consacrer entièrement aux soins des oiseaux (nourrissage, soins vétérinaires, relâchers...), afin de les accueillir et s'en occuper dans les meilleures conditions.

Alors, si cela vous intéresse, contactez Stéphanie Besse : [stephanie.besse@lpo.fr](mailto:stephanie.besse@lpo.fr) ▶ ou, si vous connaissez une personne ou une entreprise que cela pourrait intéresser, n'hésitez pas à relayer l'information autour de vous !

Plus de détails sur : [auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/mecenat-de-competences-accueil-des-oiseaux-blesses](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/mecenat-de-competences-accueil-des-oiseaux-blesses) ▶ ■



## RELÂCHER DE MARTINET ALPIN © LOÏC ROMEUF

Le mécénat de compétences est un don en nature : il s'agit pour une entreprise de mettre des collaboratrices et collaborateurs à disposition d'un organisme d'intérêt général, pour mobiliser leurs compétences ou leur force de travail. Elle s'effectue sur le temps de travail, avec des conditions fiscales avantageuses.



Pour en savoir plus : [economie.gouv.fr/files/Guide-pratique-mecenat-competences-novembre2021.pdf](http://economie.gouv.fr/files/Guide-pratique-mecenat-competences-novembre2021.pdf) ▶



## Comité juridique

### HUIT MOIS FERME

 Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

**La procureure de la République a requis huit mois de prison ferme contre un éleveur drômois, le 10 septembre, au tribunal de Valence. Celui-ci a reconnu avoir empoisonné un loup en 2022 à Crupies. Quatre autres prévenus comparaissent dans cette affaire.**

Un hall plein à craquer, des micros tendus par des journalistes en quête de témoignages des uns et des autres sur ce procès dont l'audience va commencer.

C'est la nécessaire cohabitation, avant l'ouverture de la salle, entre les soutiens aux prévenus et les défenseurs des loups.

Il y aura sans doute beaucoup de déçu-e-s dans les deux camps, car la capacité de la salle est réduite et un service d'ordre conséquent filtre les entrées.

Dès l'arrivée de la cour, c'est une chappe de plomb qui tombe : est-ce la présence d'un prévenu comparissant dans le box des accusés, la mise en lumière d'une pratique apparemment courante ? Toujours est-il qu'une certaine tension s'installe. Quelques murmures moqueurs, discrets, fusent à l'énumération des parties civiles. Avant l'audition des mis en cause, l'avocat du principal suspect tente bien d'invoquer le caractère déloyal des écoutes téléphoniques, en vain. La lecture des chefs d'accusation révélera bien l'existence d'une pratique étendue de mise en place d'appâts empoisonnés, comme l'a dit si bien la prévenue : « *Il faut continuer chacun de notre côté, ils vont avoir de sacrées indigestions.* » ■

## LOUP GRIS © LIONEL TASSAN





# Campagne de protection d'espèces

## LA BIOACOUSTIQUE POUR CONNAÎTRE ET PROTÉGER LE LAGOPÈDE ALPIN

 Benjamin Drillat, Chargé de mission à la LPO de l'Isère

Oiseau à la croisée des enjeux de demain, le lagopède alpin fait l'objet d'un projet de suivi bioacoustique pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et ainsi mener des actions concrètes de protection.

Le lagopède alpin (*Lagopus muta*) est un galliforme occupant la toundra et les milieux ouverts de haute montagne des régions arctiques et alpines.

Classé NT (Quasi-menacé) sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs et VU (vulnérable) sur la liste rouge AuRA, le lagopède subit de multiples pressions, venant à la fois du réchauffement global des Alpes et des activités humaines. Des études estiment une perte d'habitat de l'ordre de 59% à l'horizon 2070, dans des montagnes subissant une forte urbanisation et un accroissement des activités touristiques. Dans ce contexte, le statut d'espèce chassable du lagopède alpin est en pleine contradiction avec ces menaces.

C'est pourquoi la LPO AuRA, avec le principal soutien financier de la fondation Alpes Sauvages, a mis en place le programme Lagopède 2023-2025. Ce programme se divise en trois axes. Le projet vise à améliorer les connaissances grâce à la bioacoustique, renforcer le volet juridique et impliquer les acteurs de la montagne dans le but de conserver les populations de lagopède, et d'obtenir un statut de protection de l'espèce.

**LAGOPÈDES ALPINS**  
© NAOMI BAUDONNEL



**BALISE DE SUIVI BIOACOUSTIQUE**  
© BENJAMIN DRILLAT



Le projet bioacoustique cherche à évaluer l'efficacité des méthodes d'enregistrement des sons dans l'étude des populations, de l'éthologie et de l'écologie du lagopède à l'échelle des Alpes françaises dans un but de conservation.

Pour ce faire, une cinquantaine d'enregistreurs autonomes ont été déployés dans les départements alpins de la région, dans les massifs des Aravis, de Belledonne ou encore du Taillefer, où le lagopède alpin reste peu étudié.

Sur 43 mailles changeant chaque année, un appareil enregistre aux heures entourant l'aube, où les oiseaux sont les plus actifs, de la fin du mois de mars à juin. Une fois les balises récupérées, les enregistrements sont analysés de façon à détecter les chants des lagopèdes et individualiser si possible chaque oiseau sur la base de sa signature sonore. Nous espérons donc obtenir des données sur l'impact des conditions environnementales telles que l'altitude, l'exposition ou l'enneigement, et humaines telles que la fréquentation hivernale et estivale sur les populations de lagopède. Les bénévoles de la LPO ont également été mobilisés sur le terrain pour compter les lagopèdes sur les sites de référence pour permettre d'étalonner les méthodes acoustiques.

Ainsi, nous chercherons à l'issue de ce programme à déterminer des zones refuges et de présence actuelle vouées à disparaître afin de cibler des actions de suivi et de conservation. ■



# La parole aux scientifiques

## ÉTUDES SUR LA BIOACOUSTIQUE DANS LA COMMUNICATION ANIMALE



MÉSANGE CHARBONNIÈRE  
© RAPHAËL BUSSIÈRE

Thierry Lengagne, Chercheur au CNRS

De nombreux animaux ont recours à la communication acoustique pour échanger des informations dans des processus aussi complexes que la formation des couples ou les relations proies-prédateurs.

Très vite, que ce soit par la simple écoute ou en enregistrant les sons, l'humain a compris qu'il pouvait utiliser cette production acoustique pour obtenir des informations sur l'animal qui chante : son espèce par exemple, mais aussi sa provenance géographique, comme c'est le cas chez le pinson des arbres dont l'accent diffère d'un massif forestier à l'autre. Il est même possible d'estimer la charge parasitaire de l'alouette pispette en analysant la structure acoustique de ses cris !

Depuis une décennie, nous savons que, bien souvent, les oiseaux sont insérés dans un véritable réseau de communication et que tous les chanteurs se connaissent. Ce réseau intègre même des oiseaux appartenant à différentes espèces.

Dans mon équipe de recherche à Lyon, nous avons montré que les mésanges charbonnières lyonnaises répondent parfaitement à des oiseaux américains qu'elles n'ont pourtant jamais entendus, comme le troglodyte de Caroline ! Nous avons alors multiplié les expériences pour expliquer ce résultat et avons découvert une façon commune de coder une information concernant la présence d'un prédateur, véritable « espéranto » utilisé par plusieurs espèces de passereaux.

Les avancées technologiques permettent maintenant d'utiliser de minuscules capteurs passifs programmables de la taille d'une carte bleue que l'on peut laisser à l'extérieur sans surveillance pendant plusieurs mois. Mais si ces capteurs sont très performants pour inventorier la biodiversité, cela conduit à une accumulation de milliers d'heures d'enregistrements et à un stockage des données dans des data centers coûteux en énergie et en CO<sub>2</sub>...

L'utilisation de l'intelligence artificielle permet de rechercher spécifiquement une espèce dans ces données sans avoir à passer des mois à écouter une bande son.

Mais il est maintenant possible de travailler sur la biodiversité sans chercher à déterminer une liste des espèces présentes. En effet, des chercheurs ont mis au point des indices de complexités acoustiques qui reflètent parfaitement la richesse en biodiversité et la bonne santé du milieu.

Ces capteurs peuvent aussi permettre de quantifier les activités humaines en repérant les bruits de tronçonneuse dans les parcs nationaux en forêt primaire au Cameroun et je les utilise également pour quantifier la pression exercée par les activités cynégétiques sur les oiseaux d'eaux en Dombes en comptant les coups de fusil.

Les prochaines étapes?

Des drones qui porteront des microphones pour inventorier la biodiversité dans des zones difficiles d'accès ou des capteurs intelligents qui enverront un SMS lorsqu'une espèce cible sera identifiée.

À suivre... ■





# L'espèce du trimestre

## UNE ESPÈCE EMBLÉMATIQUE DU FLEUVE : L'APRON DU RHÔNE.

✍️ Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

L'apron du Rhône (*Zingel asper*) est une espèce endémique du fleuve.

Avant le début du 20<sup>ème</sup> siècle, il était présent dans le Rhône et ses affluents sur environ 2200 km de linéaires, mais aujourd'hui, il l'est sur seulement 365 km environ. Sa présence est signalée sur la Durance, l'Ardèche et le Doubs.

De la famille des percidés, il mesure entre 12 et 18 cm adulte. Son corps fuselé présente une tête conique, un museau arrondi et une bouche inférieure. Il possède de fortes nageoires pelviennes et deux nageoires dorsales distinctes. Trois bandes noires strient l'arrière de son corps, avec des écailles petites et rugueuses. Sa couleur varie du gris clair au beige selon le biotope. Actif surtout la nuit, il se nourrit de larves d'insectes et vit dans des zones de courant et des eaux calmes.

Inscrit sur la liste rouge mondiale des espèces menacées, il est considéré depuis 2017 comme espèce prioritaire en France. Il bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA) sur 10 ans (2020-2030). La pollution et la destruction de ses habitats sont en effet les principales menaces.

Il est emblématique des dégâts massifs causés à la biodiversité par l'artificialisation massive du fleuve. ■

ARPON DU RHÔNE

© J. GIL (CEN RHÔNE-ALPES)



## Espèce à observer

### LA STERNE PIERREGARIN

✍️ Maurice Benmergui, Bénévole et membre du comité territorial de la LPO de l'Ain

Alors que notre guifette moustac, coutumière d'étangs (anciennement) végétalisés s'effondre, une autre sterne, la sterne pierregarin, trouve dans ces eaux désormais libres un habitat qu'elle colonise occasionnellement.

La sterne pierregarin se reproduit en France sur le littoral, les grands fleuves et les rivières. Sa population, d'environ 10 000 couples, semble en expansion grâce à l'amélioration de la qualité des rivières et aux radeaux de nidification sur les lacs et gravières, plus rapides à mettre en place que les changements des comportements agricoles. Elle est plus strictement piscivore que la guifette moustac.

Elle a beau se distinguer nettement de la guifette, plus grande et plus claire (le dessous de son corps est blanc), plus légère, à la queue plus effilée, la confusion est encore courante chez le néophyte qui s'attend à voir des guifettes !

Après une première nidification en 2013, elle réitère en 2024 sur un même îlot du Grand Birieux (Ain). Une dizaine de nids y sont dénombrés et au moins 7 jeunes trouvent leur envol. Manifestement, la Dombes change... ■

STERNE PIERREGARIN (EN HAUT)

GUIFETTE MOUSTAC (EN BAS)

© MAURICE BENMERGUI





# Conseils faune sauvage

## AIDER ET ACCUEILLIR LES CHAUVES-SOURIS

Anne Métaireau, Chargée de mission à la LPO de Drôme-Ardèche

**Ça y est, les jeunes chauves-souris nées cet été sont volantes !**

Peu expérimentées, il leur arrive de pénétrer accidentellement au sein des habitations. Ouvrez les fenêtres, éteignez les lumières et sortez de la pièce, elles sortiront toutes seules, notamment en fin de journée pour rejoindre comme chaque nuit leur terrain de chasse.

En début d'automne, les colonies de mise-bas se dispersent et rejoignent peu à peu leurs sites d'hibernation ; elles reviendront au printemps prochain.

Avant de sombrer en léthargie, les chauves-souris font le plein de nourriture. Elles exploitent ainsi de nouveaux territoires riches en insectes et peuvent trouver abri pour quelques nuits derrière vos volets, dans une fissure entre deux pierres, dans vos volets roulants, ou encore à l'intérieur des parasols.

Profitez de cette période de transition pour leur prévoir des gîtes d'hibernation (création d'un accès à vos caves, intégration de gîtes dans les isolants, etc.) et pensez déjà au printemps prochain où elles auront besoin de pièces favorables à l'élevage des jeunes : combles perdus avec accès vers l'extérieur, volets (ou faux volets) ouverts, gîtes artificiels, grange ou cabane accessible, etc. ■

**PIPISTRELLE SP**  
© SYLVAIN CHAPUIS



## Action EEDD

### DÉTECTIVE CRÉCERELLE : À LA RECHERCHE DES ŒUFS DU TARIER PÂTRE !

Clara Peschard, Apprentie chargée de mission animation à la LPO de l'Ain

**Sur la ferme du Paradis des Abeilles, un drame a eu lieu : les œufs d'Alizé et René ont disparu. Le Détective Michel Crécerelle a besoin de vous pour mener l'enquête !**

Les 27 et 28 avril derniers a eu lieu l'événement « De Ferme en Ferme ». Animé par l'AFOCG dans l'Ain, c'est un rendez-vous incontournable pour découvrir l'agriculture près de chez soi. Invitée, la LPO a pu partager ses connaissances autour de la biodiversité des milieux agricoles. Un stand et de nombreuses activités ont été proposées sur la ferme du Paradis des Abeilles, à Courtes.

À cette occasion, j'ai créé un jeu de piste ludique et sportif à mener en famille sur un parcours défini. Le but : retrouver les œufs dérobés du couple de tarier pâtre, Alizé et René ! Pour cela, le Détective Michel Crécerelle avait besoin d'acolytes pour résoudre ce mystère. Enfants et adultes ont découvert le paysage agricole et ses espèces, tout en résolvant des énigmes et des rébus ! Le samedi a été marqué par une forte affluence : près de 700 personnes ont arpenté la ferme de Charles Philipps et environ 300 participantes et participants ont été sensibilisés à travers diverses activités nature. ■

**EXPLICATION DES RÈGLES DU JEU**  
© LPO AURA





Agir pour  
la biodiversité



## Appel à la générosité : les espèces en mauvais état de conservation

— Comme chaque année, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes fait appel à la générosité de toutes et tous pour l'aider à mener des actions qui ne sont pas ou peu financées par ailleurs.

D'ici la fin de l'année, nous ferons appel à vous pour soutenir ou relayer notre appel qui aura pour objectif de récolter des fonds pour la préservation des espèces en mauvais état de conservation. L'argent reçu nous permettra de mettre en place des actions concrètes de protection (suivi d'espèces, création d'aménagements favorables...). Alors, pour les loutres, milans royaux, chauves-souris, sonneurs à ventre jaune... On compte sur vous !

**Rendez-vous très prochainement sur notre site internet, dans notre infolettre mensuelle et sur nos réseaux sociaux pour plus d'informations. Merci !**

Milan royal © Vincent Palomarès

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

lpo\_aura

@LPO\_aura

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

## Votre journal trimestriel

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Jocelyne Verchère, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Octobre 2024

**auvergne-rhone-alpes.fr**

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent·e·s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « Mon espace LPO ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

### LPO Auvergne-Rhône-Alpes

🏠 Sièges sociaux : 100 rue des fougères 69009 Lyon

☎ 04 37 61 05 06 ✉ [auvergne-rhone-alpes@lpo.fr](mailto:auvergne-rhone-alpes@lpo.fr)

#### LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain  
[ain@lpo.fr](mailto:ain@lpo.fr)

#### LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand  
[auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)

#### LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu 26120 Chabeuil  
[drome-ardeche@lpo.fr](mailto:drome-ardeche@lpo.fr)

#### LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble  
[isere@lpo.fr](mailto:isere@lpo.fr)

#### LPO de la Loire

Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne  
[loire@lpo.fr](mailto:loire@lpo.fr)

#### LPO du Rhône

100 rue des fougères 69009 Lyon  
[rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)

#### LPO de la Savoie

101 rue de Mundelsheim 73290 La Motte-Servolex  
[savoie@lpo.fr](mailto:savoie@lpo.fr)

#### LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière 74650 Chavanod  
[haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr)

# La LPO dans l'Ain

## LE PROJET DE BARRAGE RHÔNERGIA SUR LE RHÔNE EST ABANDONNÉ : CHRONIQUE D'UNE ACTION MILITANTE

✍️ Joël Allou, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Depuis plus d'un an, la LPO AuRA mène un combat inter-associatif contre le projet de construction d'un énième barrage sur le fleuve Rhône, le projet « Rhônergia ». Le 30 août 2024, le projet est abandonné. Une victoire pour le fleuve Rhône, hélas aujourd'hui tellement artificialisé.

Après plusieurs réunions préalables, c'est le 30 septembre 2023 que débute vraiment notre engagement, avec une grande journée de sensibilisation organisée à Sant-Romain-de-Jalionas à l'initiative de Jérôme Grausi, Maire de la commune. Première prise de contact avec les représentants de FNE, Lo-Parvi, la Fédération de pêche de l'Isère... venus, comme nous, dire non à un projet destructeur et inutile, devant un public particulièrement dense.

À cette occasion, nous dénonçons les atteintes à la biodiversité : « La LPO Auvergne Rhône-Alpes s'oppose à ce projet de barrage, parce que des solutions alternatives existent et que nous considérons que sauver et protéger la dernière zone sauvage du Rhône, cette niche de biodiversité, est un devoir pour la vie. »



DESCENTE DU SITE IMPACTÉ PAR RHÔNERGIA  
© AUPER

Et puis, de début décembre 2023 et jusqu'à fin février 2024, c'est le temps de la concertation ponctuée de cinq réunions publiques, de tables rondes, de stands, d'interventions auprès des médias...

Fidèle à son engagement, la LPO est présente pour porter la voix de la biodiversité symbolisée par « la loutre Rhônergia », devenue la mascotte de notre combat.

À chaque intervention nous n'avons cessé de rappeler l'inutilité de ce projet :

### — 5 décembre 2023

« À la LPO, nous sommes la voix de la biodiversité. Cette biodiversité souvent ignorée, maltraitée, abîmée, exploitée, détruite, qui passe au second plan. Nous sommes la voix des habitantes et des habitants des bords du Rhône, dont le projet causerait à leur qualité de vie des modifications durables. La voix des générations futures à qui nous devons protection, car n'oublions jamais que détruire notre environnement, c'est occasionner des conséquences délétères, dont nous constatons chaque jour, hélas, les effets dans le monde et ici, en France. »

### — Table ronde du 12 décembre 2023

« Sous son air respectueux de l'environnement, Rhônergia est un concentré de ce que l'on peut faire de pire à la biodiversité du fait de sa conception et son implantation. L'idée même de ce projet est une aberration qui sous-estime les effets délétères des changements climatiques en cours. On oublie par ailleurs de préciser qu'il faut maintenant faire beaucoup d'efforts de réhabilitation pour réparer les dégâts causés par la construction des barrages. »

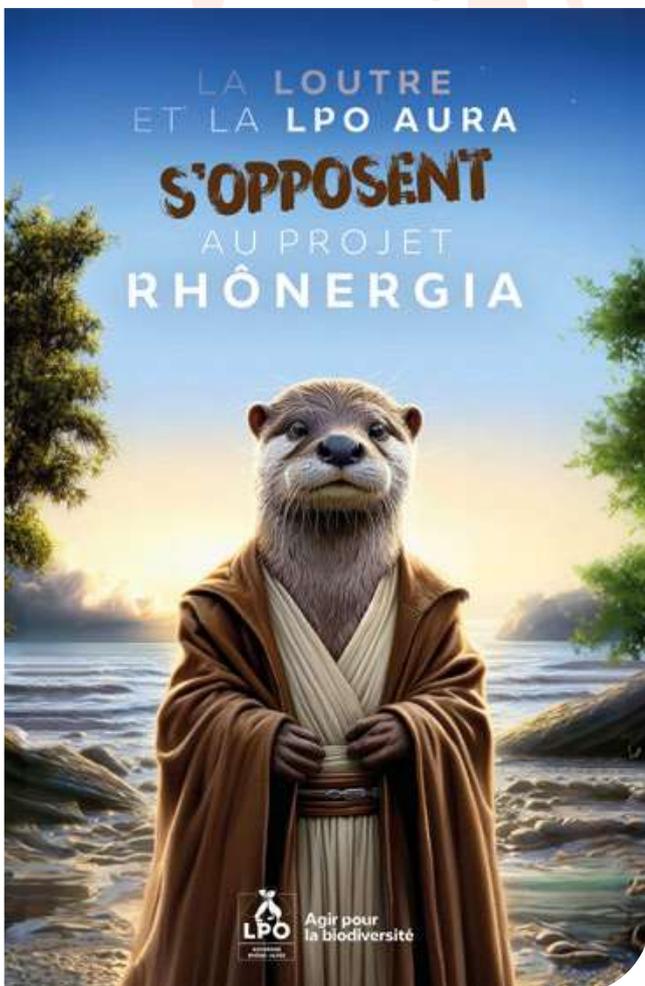
### — Table ronde du 9 janvier 2024

« Le fleuve Rhône est la propriété de la collectivité. Il ne vous est confié, à vous CNR, non pas pour le détruire mais pour le protéger dans l'espoir que les générations futures puissent encore s'émerveiller devant sa beauté, en particulier sur le site du projet. »

### — 23 janvier 2024

« Le sujet de la biodiversité est essentiel. Il détermine nos vies futures, celles de nos enfants et de nos petits-enfants, et il ne se négocie pas. On parle là de l'avenir de l'humanité.

Cette loutre est chargée de vous le rappeler dorénavant à chacune de nos rencontres. La LPO sera encore et toujours là pour porter la voix de la protection de la nature et de l'environnement avec les associations partenaires. »





**RAPIDES À SAULT-BRENAZ**  
© ADRIEN VARGOZ

— 6 février 2024

« À une vision tronquée par des arguments fortement discutables justifiant la construction de ce barrage, nous vous proposons d'avoir une vision moderne, soucieuse des impératifs et conforme à la Stratégie Nationale Biodiversité. »  
« À la domination du vivant, nous préconisons une vision conciliante et respectueuse qui s'entend avec le fleuve et ses composantes. »

— 27 février 2024

« Je vous invite à vous arrêter un instant : lâchez les ordinateurs, les statistiques, les chiffres, les calculs investissements/bénéfices et prenez le temps pour vous imprégner de ce lieu que vous vous apprêtez à massacrer.  
Et là, peut-être que vous ressentirez comment nous sommes reliés et interdépendants de ce milieu, de cette eau, de la vie. [...]

La vie est là, trépidante, vibrante et elle nous porte. Nous sommes une des pièces de ce puzzle de la vie.

Pensez-vous sincèrement que ce dernier corridor de vie mérite les pelleteuses, les excavatrices, les tronçonneuses, le béton, la destruction, tout cela pour produire de façon très intermittente et temporaire un peu d'énergie facilement remplacée par des projets alternatifs ?

Comme l'a dit justement Aurélien Barreau, il nous faut une révolution politique, poétique et philosophique.

L'occasion s'en présente aujourd'hui.

Adoptons une autre vision pour ce projet. Déterminons comme socle principal : « Les impacts à la biodiversité, aux ressources, au vivant en général. »

« On ne voit bien qu'avec le cœur », disait Saint-Exupéry. Alors, n'hésitez pas à ajouter à vos logiciels celui du cœur qui est gratuit et libre d'accès. Il vous permettra d'avoir un avis sincèrement éclairé, plus juste sur ce projet et donc une prise de décision respectueuse et apaisée.

Travaillons pour que ces 26 km de Rhône soient préservés et valorisés et ainsi, permettre de conserver dans cette région déjà très impactée un corridor de vie paisible au bénéfice du vivant.

Adoptons cet autre regard : un regard sur la richesse que représente la biodiversité de ces derniers kilomètres de nature, sur la beauté de cette partie du fleuve et non sur sa simple puissance motrice. »

Nous avons été entendus. Le projet Rhônergia est abandonné. C'est une victoire !

Aujourd'hui, avec les autres associations partenaires, nous poursuivons notre engagement en lançant le projet « APPEL POUR UN RHÔNE LIBRE ». L'objectif est de développer une stratégie et un plan d'actions en faveur de la protection de ce patrimoine unique qu'est le fleuve Rhône.

Comme nous l'avons fait pour le projet Rhônergia, nous mènerons ce nouveau combat militant pour préserver de façon définitive ces derniers 26 kilomètres de fleuve encore non artificialisés.

La LPO reste fidèle à ses valeurs : elle est soucieuse des générations futures et veille aux intérêts de la nature et la préservation de la biodiversité. ■

## APPEL POUR UN RHÔNE LIBRE

 Patrice Dalla Pozza, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Un barrage sur un des rares tronçons encore sauvages du Rhône : la LPO s'y est fermement opposée avec d'autres associations. Satisfaction leur a été donnée, l'État renonce au projet (décision du 27/08/2024).

**RETOMBÉE** — Point de barrage hydroélectrique en amont de la Confluence Ain/Rhône. La loutre, l'emblème LPO, peut donc continuer tranquillement à pérégriner sur la portion vouée à disparaître.

**ESPOIR** — Jamais nous ne retrouverons le Rhône d'antan, mais rien ne nous empêche de réfléchir à la protection future de ce tronçon, avec toujours le risque qu'un jour resurgisse un tel projet annihilant tous les efforts entrepris pour le protéger durablement. Comment donc sanctuariser cet espace naturel, et léguer ainsi ce patrimoine aux générations futures ?

**CONSTAT** — L'humain et les groupes qu'il forme (associations, sociétés, etc.) sont les seuls sujets de droit dans notre société. Le patrimoine naturel n'est qu'un simple objet, même si parfois il est susceptible d'être protégé par le droit de l'environnement.

### LA RIVIÈRE, UN MILIEU MAGNIFIQUE

© JOËL ALLOU



### LA LOUTRE RHÔNERGIA EST HEUREUSE

© JOËL ALLOU

**VISION** — Faire perdre à l'humain sa primauté et le placer au même niveau que les autres entités naturelles avec lesquelles il formerait la communauté du vivant. Il ne serait alors plus le seul sujet de droit ; d'autres entités (fleuves, espèces, etc.) le deviendraient et disposeraient du droit intangible de se défendre. De la défense des droits de l'homme à la défense des droits des êtres vivants : une vision indéniablement révolutionnaire, et pourquoi pas applicable au Rhône ?

**EXPÉRIENCES** — Point farfelue cette idée, des philosophes, des juristes, des organisations internationales, etc. y travaillent. Des États ont même déjà introduit dans leur législation cette nouveauté juridique.

- La Nouvelle-Zélande reconnaît à une rivière et à une montagne, sacrées, une personnalité juridique pour qu'elles se défendent.
- En Nouvelle-Calédonie, un processus a été engagé par la province des îles Loyauté pour attribuer la personnalité juridique aux requins, tortues marines et tout élément vivant, que notre Conseil d'État (arrêt du 31/05/2024) vient d'invalidier.
- En Métropole, est demandé de doter les fleuves Tavignanu (Corse) et Têt (Pyrénées-Orientales) de cette même personnalité juridique.

**CONCLUSION** — Certes une rapide réflexion sur le futur du Droit pour protéger le Rhône. Dans l'attente d'une réforme, qui peut-être ne sera jamais là, nous commençons à cogiter sur des outils de protection plus traditionnels, comme la réserve. ■

## LE CORMORAN SERAIT-IL LE BOUC ÉMISSAIRE DE LA DÉTÉRIORATION CONSTANTE DES MILIEUX HUMIDES ?

✍️ Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

### Le 8 juillet 2024, une décision du Conseil d'État permet aux Préfets d'autoriser les tirs de régulation des cormorans sur les eaux libres.

Cette décision a été fêtée comme une victoire par la Fédération Nationale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique qui demandait la restauration de la « régulation » du grand cormoran, en raison de son impact sur les peuplements piscicoles.

La décision accorde un délai de quatre mois pour la prise d'un nouvel arrêté prévoyant ces tirs.

Il paraît étonnant qu'une association chargée aussi « de la protection des milieux aquatiques » se réjouisse de tirer sur des oiseaux inféodés justement aux écosystèmes aquatiques...

Cependant le sujet de cet article n'est pas de débattre de cette décision, ni sur la présence des cormorans (de nombreux articles sur le sujet sont à disposition), mais plutôt d'évoquer les nombreuses agressions que subissent nos rivières, fleuves, étangs, lacs et donc de replacer le problème « cormoran » à sa juste mesure...

Car, pendant que les énergies se focalisent sur cette espèce, que les invectives, voire les insultes, sont proférées contre la LPO, les milieux humides sont en souffrance, victimes des pollutions, des sécheresses, des espèces invasives, des barrages, etc.

Par exemple, quand on parle d'espèces allochtones, voire invasives, il faut savoir que de nombreuses espèces ont été introduites par l'humain volontairement ou involontairement (et pour les poissons parfois par des pêcheurs) :

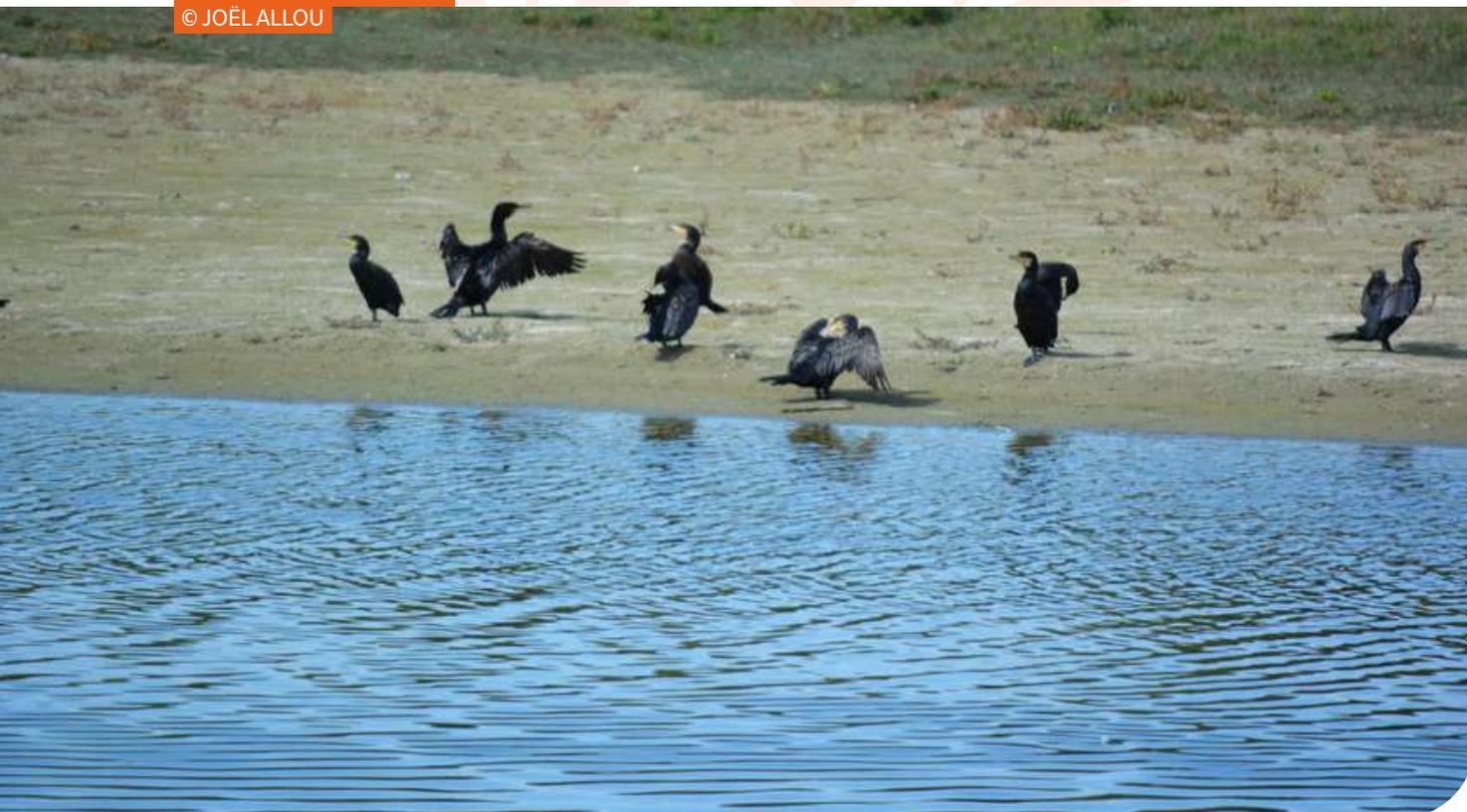
- Chez les espèces végétales : la renouée du Japon, catastrophe écologique introduite probablement au 19<sup>ème</sup> siècle, l'égérie dense, introduite par les aquariophiles, très colonisatrice et très difficile à éradiquer, le grand lagarosiphon (idem), hydrocotyle fausse renoncule, le myriophylle du Brésil, la jussie, etc.

- Chez les espèces animales : l'écrevisse américaine (introduite vers 1880), la grenouille taureau, le rat musqué, le ragondin et la moule zébrée (dressène), qui a colonisée tous nos cours d'eau et qui serait vectrice de la bucéphalose larvaire pouvant toucher certains poissons. Chez les poissons : sandre (introduit vers 1912), truite arc-en-ciel (dès le 19<sup>ème</sup> siècle), perche soleil (1877), silure (1851), black-bass (1877), amour blanc (1957, notamment pour lutter contre la prolifération de la végétation aquatique), poisson-chat (1871 accidentellement), etc.

Au chapitre des pollutions, on ne peut que constater les dégâts causés par les hydrocarbures, PCB, métaux lourds, les engrais (actuellement plusieurs plans d'eau en France sont interdits à la baignade, à la navigation et même parfois à la pêche en raison des cyanobactéries), etc.

Comment ne pas évoquer aussi les sécheresses récurrentes et le réchauffement des eaux qui chaque année détériorent durablement les écosystèmes aquatiques et qui causeront dans les prochaines années la disparition de très nombreuses zones humides ?

**GRANDS CORMORANS**  
© JOËL ALLOU



Faut-il aussi occulter l'artificialisation et la destruction des milieux qui participent de façon brutale à la perte de la biodiversité ?

Et que dire du braconnage qui sévit malheureusement régulièrement sur les fleuves et rivières pillés par des individus peu scrupuleux pour parfois alimenter des restaurants, certains n'hésitant pas à utiliser filets, harpons voire tridents...

Et puis si nous parlons de la pêche en eau douce, comment ne pas se poser certaines questions légitimes ?

Par exemple : les prélèvements réalisés par les pêcheurs sont-ils plus ou moins importants que ceux des espèces piscivores ? (30 250 pêcheurs dans l'Ain en 2023, pour quelques centaines de cormorans).

Combien de kilos de plombs laissés dans l'eau par des montages inadaptés, mais aussi des kilomètres de tresse et de nylon ?

Quel est l'impact sur les milieux des amorçages et des produits utilisés ?

Et à ce titre comment un pêcheur pratiquant le « no-kill » peut-il dans le même temps utiliser des farines de poissons dont l'origine est souvent inconnue et qui pour certaines sont fabriquées avec des tonnes de poissons prélevés au détriment de populations qui s'en nourrissent ?

Que penser des arbres coupés, des roselières et berges endommagées pour créer des « postes de pêche » et des poubelles trop souvent encore abandonnées sur place (sur la Saône par exemple) ?

Le monde de la pêche gagnerait à réfléchir sur certaines pratiques qui aujourd'hui posent des problèmes pour la biodiversité. Le fait de « tirer » sur des cormorans pour les éliminer - avec toutes les problématiques que cela engendre pour les autres espèces, par exemple pour le colvert qui s'envole,

#### FEU SUR UNE BERGE DE SAÔNE

© JOËL ALLOU



#### POUBELLES LAISSÉES SUR UN SECTEUR DE PÊCHE DE NUIT EN SAÔNE

© JOËL ALLOU

la tourterelle des bois, espèce en danger qui a perdu 82% de sa population entre 1980 et 2019, le chevreuil qui fréquente la ripisylve ou qui vient boire, l'écureuil... - n'est certainement pas la solution pour résoudre toutes les difficultés bien plus graves qui pèsent sur les écosystèmes aquatiques.

Certaines AAPPMA et certaines Fédérations de pêche en France font un excellent travail, il n'y a aucun doute, et nous pouvons comprendre le désarroi d'une association qui voit son travail de restauration d'un milieu anéanti par la présence du cormoran. Mais, à la LPO, nous n'adhérons pas à la solution visant à tuer des oiseaux pour une activité de loisir.

Des solutions alternatives existent et sont d'ailleurs soulignées par un pêcheur de renom David Ewing dans la revue « Info-Pêche » n°86.

Soyons objectifs, nous avons travaillé ensemble de longues années et nous sommes beaucoup plus efficaces en faisant front commun, même si nous ne sommes pas d'accord sur certains points.

Formulons l'espoir que dans un avenir proche, nous puissions œuvrer de concert sur des projets visant à la protection des écosystèmes aquatiques dans leur globalité. Dans un contexte de changement climatique qui impacte très fortement la biodiversité autour et dans nos cours d'eau, nous devons toutes et tous, individuellement, réfléchir à nos pratiques pour limiter l'émission de gaz à effet de serre et pousser les décideurs économiques, comme les instances politiques, à prendre cette problématique à bras le corps. ■

## LE TRAVAIL DE LA LPO SUR LA BASSE VALLÉE DE LA RIVIÈRE D'AIN

✍ Francisque Bulliffon, Directeur de la LPO de l'Ain

**Les milieux alluviaux annexes à la rivière d'Ain présentent une richesse écologique reconnue notamment par la désignation dans le réseau Natura 2000 de la zone spéciale de conservation FR8201653 - Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône.**

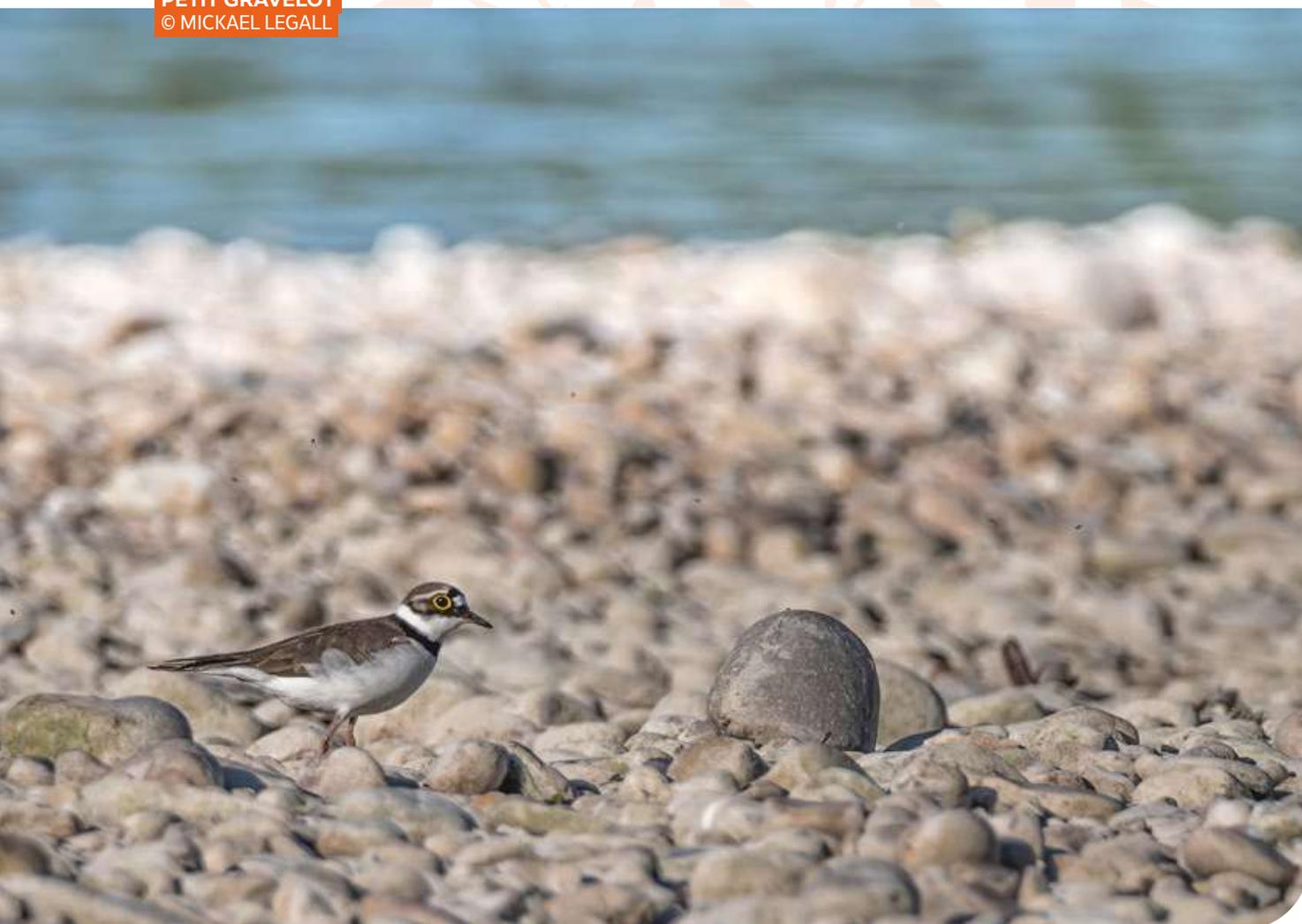
Ainsi, ce site abrite des espèces telles que le castor d'Europe, l'ombre commun ou encore le petit gravelot. Un public important fréquente ces espaces, qui font par ailleurs l'objet de coupes forestières non autorisées. Des collectivités territoriales et leurs groupements ont alerté les services de l'État sur les troubles à l'ordre public et les atteintes à l'état de conservation du site Natura 2000 du fait de ces activités. Dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées, la Direction Départementale des Territoires de l'Ain (DDT01) est chargée d'étudier une mesure de protection réglementaire par un Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels et des biotopes (APHN). Un tel arrêté interviendrait en combinaison avec d'autres réglementations sectorielles applicables aux activités, notamment les arrêtés de police municipale pris par les maires des communes concernées.

Depuis 2022, la LPO AuRA est mandatée par la DDT de l'Ain afin de mener une étude en appui scientifique et technique à un projet d'Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels et des biotopes de la basse vallée de l'Ain. Ce travail est mené en deux temps, un premier sur une étude de terrain, d'analyse et de cartographie, cela afin d'identifier les secteurs à enjeux et un second permettant de proposer des scénarios et traductions réglementaires à travers un futur APHN sur la basse vallée de l'Ain.

L'expertise porte ainsi sur l'ensemble du site Natura 2000 Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône et sur les espaces de continuités écologiques périphériques présentant un lien fonctionnel substantiel avec le site. Mais elle pourrait porter également sur certains secteurs qui pourraient faire l'objet d'un report de la fréquentation, dans une perspective d'adaptation géographique de certains usages, conjointe à l'élaboration de l'arrêté préfectoral de protection des habitats naturels et des biotopes de la Basse Rivière d'Ain.

La LPO finalisera son rapport en fin d'année 2024, permettant à la préfecture de penser cet arrêté visant à protéger la biodiversité de notre basse vallée de l'Ain tout en intégrant les activités existantes, telles que le canoë, la pêche ou encore la baignade. ■

**PETIT GRAVELOT**  
© MICKAEL LEGALL



## QUELQUES MOTIFS D'ESPOIR DU CÔTÉ DES GRANDS RAPACES PISCIVORES

 Marc Chatelain, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

### Les programmes de conservation engagés en faveur de certaines espèces menacées suscitent l'espoir : focus sur Balbuzard et Pygargue !

Le déclin de la biodiversité fait l'unanimité parmi les écologues. Pour autant, les capacités de résilience de la nature sont étonnantes, sous condition qu'on y mette des moyens... et de la volonté.

En témoigne l'embellie récente mais encore fragile constatée chez les grands rapaces piscivores européens : le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*, cosmopolite et exclusivement piscivore) et le pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*, eurasiatique et plus éclectique).

Parmi les traits communs, un comportement migrateur... et l'effondrement massif des populations européenne dès le XIX<sup>ème</sup> siècle (voire avant), du fait des persécutions et de l'empoisonnement : constat justifiant les protections réglementaires accordées aux niveaux européen et national.

En France, au vu des similitudes (écologie, dynamique, menaces...), ils bénéficient d'un même Plan National d'Actions (2020/2029) visant à rétablir leurs populations. Il s'agit entre autres d'encourager :

- la recolonisation spontanée des habitats favorables (cours d'eau, lacs, zones humides),
- en appui, des programmes locaux de réintroduction lorsque cela s'avère opportun.

Cette stratégie volontariste commence à porter ses fruits, tant à l'échelle européenne que française.

Ainsi, le balbuzard, outre un bastion corse plus ancien, est de nouveau nicheur dans l'hexagone depuis 1984 ; en 2023, la barre des cent couples est pour la 1<sup>ère</sup> fois franchie (dans une vingtaine de départements dont l'Allier). Son expansion dans la région est désormais activement scrutée !

En appui de cette dynamique, un programme de translocation est engagé vers la réserve naturelle du marais d'Orx (Landes) ; un projet plus controversé concernerait la Camargue. D'autres sont engagés en Pays basque espagnol et en Suisse (à 100 km du Pays de Gex).

La recolonisation amorcée par le pygargue, plus lente, est comparable : à partir d'un 1<sup>er</sup> couple lorrain en 2011, cinq couples nicheurs sont connus en 2023, dans autant de départements.

Des programmes de translocation sont également engagés en appui : en France au bord du Léman, en Espagne et dans les îles britanniques. Ces derniers, disposant d'un recul suffisant, sont considérés comme un succès, comme ceux pour le pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*), espèce américaine « sœur » emblématique des États-Unis et il y a peu promise à l'extinction.

Alors, haut les cœurs ! ■

**BALBUZARD PÊCHEUR**  
© MAURICE BENMERGUI





## L'ARBRE À L'HONNEUR DU PORTAIL OUVERT REFUGES EN 2024

 Olivier Chevreuil, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

### L'arbre était à l'honneur cette année avec le portail ouvert des Refuges LPO à Saint-André-d'Huiriat.

Rien de tel qu'un passionné pour vous faire aimer la nature. Notre hôte Claude, qui connaît les arbres par leur petit nom latin, les a fait découvrir à une quinzaine de personnes dont des élus et des fidèles des portails ouverts.

Sur son Refuge, des arbres, arbustes, fleurs ont été plantés au fil des ans et les arbres morts sont gardés pour la biodiversité qu'ils accueillent (abeilles charpentières, nids d'oiseaux, lézards, écureuil). Cela créé un milieu diversifié favorable à la biodiversité et un élément clé du cadre de vie de l'habitant ! L'ensemble favorisera la résilience du milieu face au bouleversement climatique.

Après un repas convivial tiré du sac, l'atelier « l'arbre, un allié contre les changements climatiques » de la LPO fut l'occasion d'aborder des points forts de l'impact des activités humaines sur le climat et la biodiversité !

Chacun repartit avec des idées plein la tête et une envie d'agir. Des ateliers sur la taille des arbres par notre spécialiste sont attendus à partir de cet automne. ■

### LE COIN LECTURE

#### « Premières plumes » de Charlie Gilmour (livre traduit de l'anglais par Anatole Pons-Reumaux), Éditions Métallié.

Charlie Gilmour, né en 1989, est le fils adoptif de David Gilmour, le guitariste de Pink Floyd.

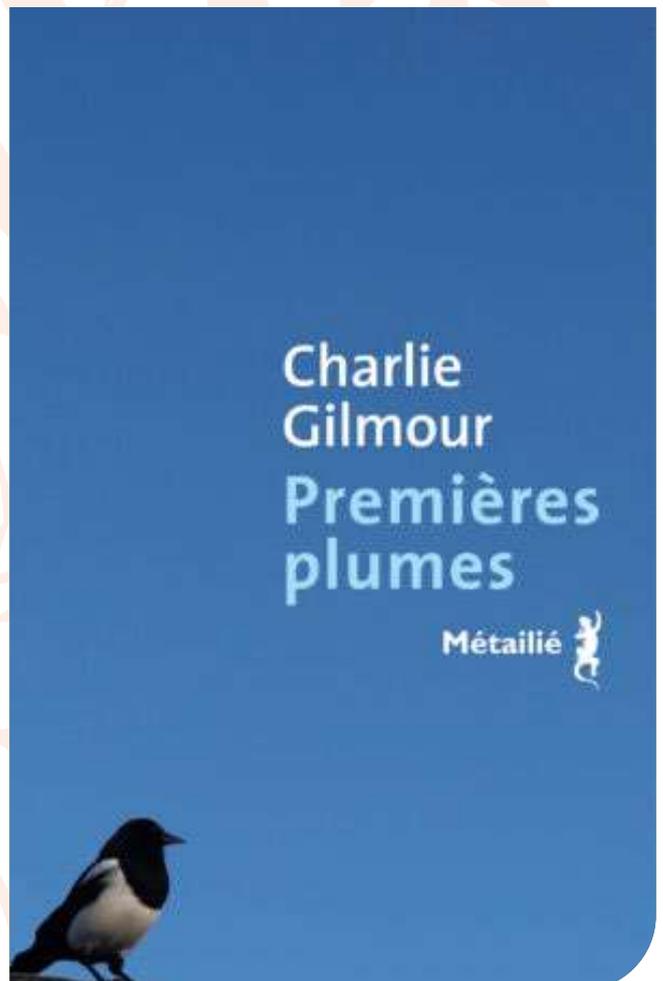
Premières Plumes est son premier livre et c'est une réussite. Très bien écrit (et bien traduit) l'auteur raconte l'incroyable histoire d'amour entre un homme et une pie nommée « Benzène ».

Cet ouvrage est poétique, touchant, surprenant, émouvant.  
« Il nous démontre comment un animal sauvage peut changer nos vies et nous aider à comprendre d'où on vient ».  
« Un livre sur ce qui nous unit et ce qui nous sépare quand on est lié par le sang, sur la transmission et la liberté, sur la filiation et l'attention à l'autre ».

Car, derrière le récit sur les liens tissés avec « Benzène », se révèle une autre histoire de sauvetage d'un choucas par un homme qui allait devenir son père, et des relations entre ce père absent, original et poète et son fils.

Un très beau livre de « nature writing » à lire absolument qui nous dit beaucoup sur les mœurs des pies, « ces corvidés qu'on dit chapardeurs et qu'on découvre cachottiers, intelligents, bornés... » ■

PORTAIL OUVERT REFUGES LPO 2024  
© OLIVIER CHEVREUIL



# La LPO en Drôme-Ardèche



## ARBRES REMARQUABLES DU NORD-ARDÈCHE

✍️ Louis Granier, Référent du groupe local Nord-Ardèche

Je vous invite à venir à la rencontre de deux arbres exceptionnels...

### — Le platane d'Orient de Déomas

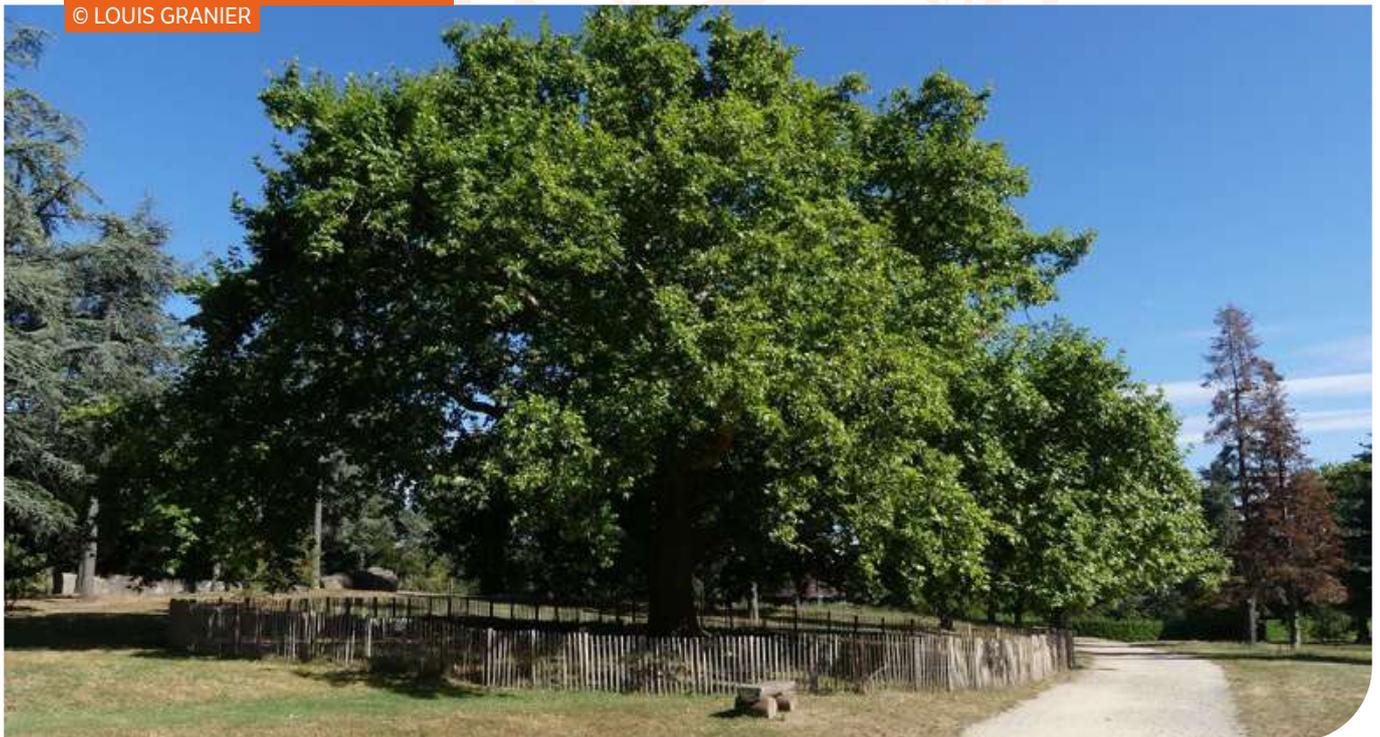
J'ai un jour lancé l'idée que les quatre parcs municipaux de la ville d'Annonay pourraient devenir des Refuges LPO. La proposition ayant alors été acceptée, la démarche est maintenant bien enclenchée.

Le premier choisi fut celui de Déomas, pas le plus évident car il est très fréquenté et est le siège de multiples activités (c'est notamment un site d'envol pour les montgolfières). Afin de préparer notre dossier, nous avons organisé une visite préliminaire pour faire un diagnostic des lieux. Les essences présentes se trouvent fréquemment dans ce genre d'endroit : pins, séquoias, cèdres, ginkgo et platanes, entre autres.

Mais il y avait aussi LE platane ! Nous avons tout de suite été émerveillés par son imposante ramure. Sa circonférence, mesurée pas à pas, étant de 90 mètres, l'ombre qu'il procure est de 615 mètres carrés. Inutile de vous dire que ce parasol géant avait dû être très apprécié en temps de canicule : le sol, fortement piétiné, mettant une partie des racines de l'arbre à nu, en attestait. Mais, sans doute convaincue par notre enthousiasme, la municipalité, après notre passage, a fait ériger une clôture en ganivelles pour protéger ce trésor.

### PLATANE D'ORIENT DE DÉOMAS

© LOUIS GRANIER



TRONC DU VÉNÉRABLE CHÂTAIGNER ARDÉCHOIS  
© LOUIS GRANIER

### — Le châtaigner

Nous n'avons pas toujours habité dans un lotissement, bercés par le bruit des tondeuses accomplissant leur devoir : faire propre ! Installés dans une bâtisse ardéchoise datant des années 1790, restaurée par les propriétaires qui nous avaient précédés, nous avons vécu pendant quelques années à flanc de montagne, environnés par la forêt. Entre pins et frênes émergeaient les cimes de châtaigniers, l'arbre sacré des Ardéchois tour à tour pourvoyeur de nourriture humaine et animale, de bois de chauffage et de bois d'œuvre, essentiel à la vie du monde paysan d'autrefois.

Quand l'automne survient et que, sur son terrain, on a la chance d'avoir de tels arbres, on cherche leurs fruits pour les déguster grillés ou fabriquer de la crème de marrons, et, pourquoi pas, se mettre à cette occasion en quête de quelques cèpes pour agrémenter une omelette...

C'est en escaladant une restanque que je l'ai découvert, majestueux, avec cette écorce caractéristique des très vieux spécimens. Tout de suite, une question s'impose : quel peut bien être l'âge de ce vénérable ancêtre ? Mode d'emploi : une ficelle pour mesurer sa circonférence : 561 centimètres, ce qui nous donnerait une naissance aux alentours de 1700 : respect ! ■

## JOURNÉE DÉCOUVERTE DES VAUTOURS EN BASSE-ARDÈCHE

Joaline Baudouin, Ambassadrice de la biodiversité en service civique  
à la LPO de Drôme-Ardèche

Le 28 mars 2024, nous sommes quatre jeunes, en service civique ou en alternance à la LPO de Drôme-Ardèche, à nous être rendues sur un site exceptionnel et atypique de notre région dans les hauteurs de Vallon-Pont-d'Arc : la zone d'équarrissage de la LPO de Drôme-Ardèche, endroit secret et magique de notre région duquel on peut observer les vautours avec une proximité inouïe.

Gérée par les naturalistes en charge de l'étude des vautours, cette placette a pour but de fixer les populations de vautours en remettant à disposition une ressource écartée de l'environnement par les normes sanitaires. L'objectif premier est le maintien et le développement d'une espèce classée « en grave danger » sur la Liste rouge régionale et revenue depuis vingt ans en Ardèche méridionale : le vautour percnoptère. Le suivi s'effectue par observation directe ainsi qu'à l'aide de pièges photos.

C'est donc en grande hâte que nous avons rejoint ce jour-là Florian Veau, un naturaliste de la LPO AuRA chargé de l'étude des vautours en Drôme-Ardèche. Après un trajet qui nous a bien secoués sur les chemins de la forêt sud-ardéchoise, nous sommes arrivés sur le lieu-dit où un vautour fauve majestueux nous attendait. Une belle première surprise !

### FLORIAN VEAU ALIMENTANT UNE PLACETTE À VAUTOURS

© LPO AURA



### VAUTOURS FAUVES PROCHES DE LA PLACETTE © JOALINE BAUDOIN



Après le dépôt des charognes par Florian, nous avons pu observer de nombreux vautours arriver sur la zone, se presser sur les rochers et collines environnantes, attendant notre départ pour se réserver un morceau de choix. Certains n'étaient qu'à une vingtaine de mètres de nous, rendant l'observation aux jumelles et à la longue-vue bien plus que confortable. Le plus téméraire était un vautour percnoptère adulte, posté à la pointe d'un rocher à une quinzaine de mètres de nous à peine. Un véritable régal pour les yeux ! De nombreux vautours fauves sont également arrivés, pour la plupart par couples, observant avec envie leur prochain repas, ce qui a donné lieu à de beaux clichés qui – nous l'espérons – vous transmettront un peu de notre émerveillement à ce moment-là !

Après une bonne heure passée à les observer arriver en nombre et à écouter les explications détaillées de Florian sur les espèces et leurs spécificités, nous nous sommes placés derrière la grille de la placette d'équarrissage. Une trentaine de secondes plus tard, ce furent des dizaines de vautours qui se précipitèrent sur cette dernière, se poussant à coup d'ailes pour les plus pressés. À vingt mètres de nous, ils étaient finalement une quarantaine de vautours fauves à dépecer les charognes comme si notre présence ne les gênait pas le moins du monde. Quelques grands corbeaux étaient également de la partie, attendant patiemment que les vautours leur lèguent la place. Les vautours percnoptères quant à eux, plus discrets, étaient en retrait.

Durant la pause déjeuner, au calme, nous avons pu en apprendre plus sur le travail de Florian. Naturaliste passionné des vautours, il dédie sa vie (et l'hygiène de son 4x4 !) à la protection et à la réintégration de ces espèces emblématiques. Sa mission consiste, en plus de déposer sur plusieurs placettes d'équarissages des cadavres d'animaux récupérés chez des éleveurs, à participer activement à la restauration des populations de vautours en Ardèche, notamment du vautour percnoptère et du gypaète barbu. En effet, le « perc » avait pratiquement disparu de nos régions dans les années 1960. Pris en charge par des protecteurs des oiseaux depuis lors, l'espèce se reconstitue lentement mais sûrement !

Concernant les gypaètes, la tâche s'avère un peu plus difficile. Le projet de réintroduction de ces oiseaux emblématiques a débuté en 1986 dans les Alpes, d'où il avait disparu depuis des décennies. Chaque année, deux à quatre jeunes âgés de trois mois sont déposés dans la région (Drôme), leur permettant ainsi une accoutumance au lieu qui les poussera à s'y installer durablement et à s'y reproduire. Il aura cependant fallu attendre leur maturité sexuelle (leur huitième année) pour qu'ils puissent enfin le faire. La réintroduction de cette

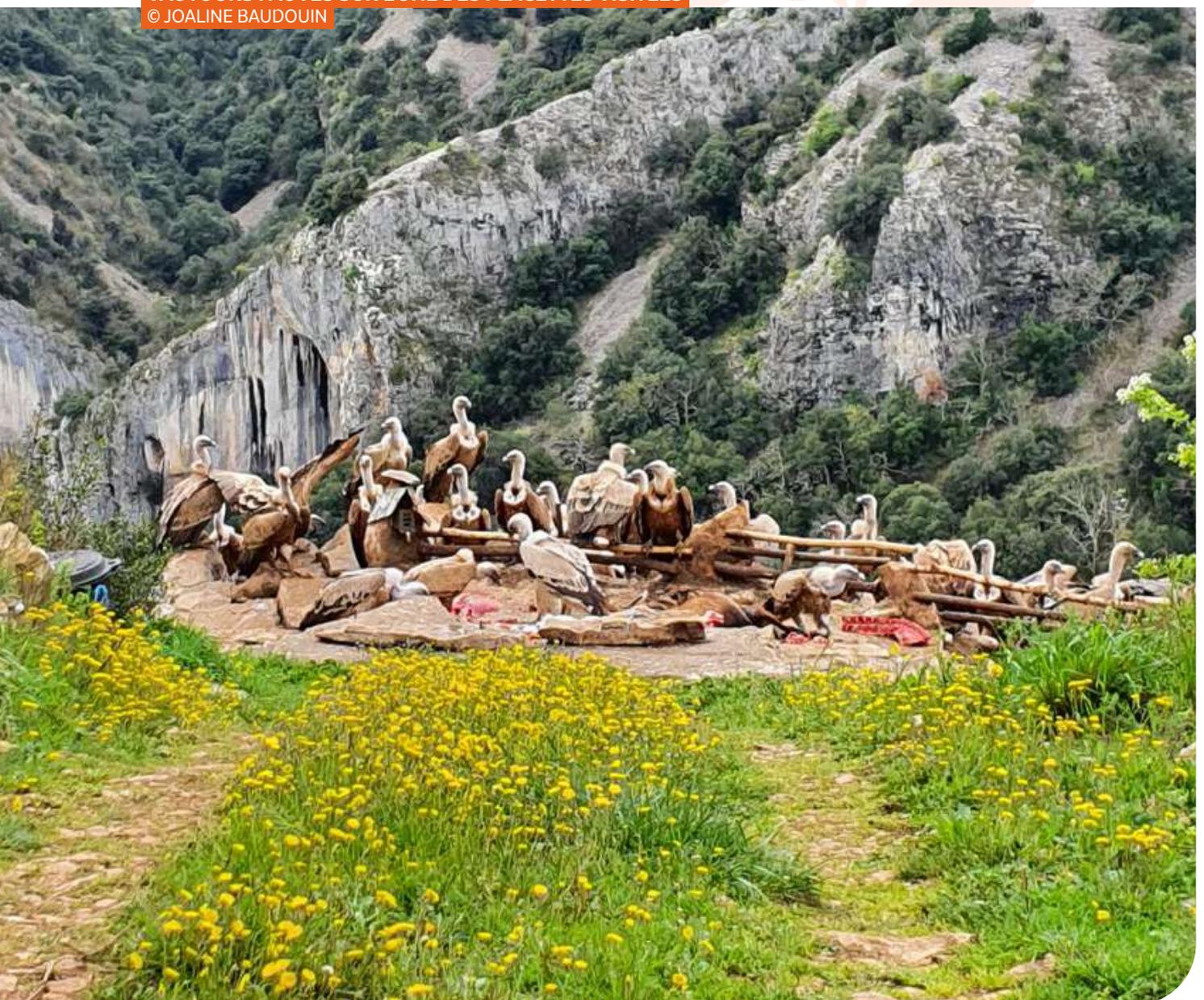
espèce est rendue d'autant plus difficile par les décès liés à certains aléas dont fait partie le braconnage. En effet, il arrive que des éleveurs, mal informés ou tout simplement craintifs pour leur troupeau, tirent sur un vautour passant à proximité... L'électrocution est aussi un facteur de mortalité important. Des travaux sont programmés régulièrement avec Enedis pour réduire cet impact. Malgré cela, un heureux événement a marqué le projet LIFE Gyp'ACT en 2023 : la naissance d'un jeune gypaéton !

Pour finir en beauté, nous nous sommes rendus sur une autre placette non loin de là, principalement dédiée au gypaète. Ce fut l'occasion d'apprécier un magnifique panorama avec vue sur le Vercors et les vallées ardéchoises... agrémenté par les carcasses déposées par Florian !

C'est donc avec des vautours pleins les yeux et des connaissances plein la tête que nous sommes finalement rentrés dans la Drôme.

Merci à Florian pour ces moments hors du temps et très enrichissants, et la découverte de ces oiseaux fascinants ! ■

**VAUTOURS FAUVES SUR L'UNE DES PLACETTES VISITÉES**  
© JOALINE BAUDOIN



## ÉTUDE SUR LA PRÉSENCE DES AZURÉS DU SERPOLET ET DE LA SANGUISORBE EN DRÔME

✍️ **Joaline Baudouin**, Ambassadrice de la biodiversité en service civique à la LPO de Drôme-Ardèche

Financée par Valence-Romans agglo, la LPO mène la première étude notable sur la présence de l'azuré du serpolet en plaine de Valence.

*Phengaris arion*, de son nom scientifique, est un papillon aux tons bleutés en déclin protégé à l'échelle nationale depuis 1993. Son écologie complexe couplée aux nombreuses menaces qui dégradent son milieu de vie ne facilitent pas son développement.

Sur la même dynamique, une autre étude est menée en parallèle par la LPO en Drôme-Ardèche et financée par la Région et le Parc naturel régional des Baronnies provençales sur l'azuré de la sanguisorbe, un papillon également en déclin et protégé à l'échelle nationale. Menée en Vallée de la Drôme et de l'Oule, elle a pour but une mise à jour des connaissances sur l'espèce et sa présence dans les Baronnies.

Ces deux études sont menées en 2024-2025 par Clément Chauvet, naturaliste à la LPO, responsable du projet.

Pour cette première saison de capture, j'ai suivi deux stagiaires en master d'écologie mandatés pour faire un état des lieux sur la présence des populations de ces deux papillons dans leurs milieux de vie respectifs, Antoine et Lucas.

Le cycle de vie complexe de ces deux papillons rend leur étude pluridimensionnelle. En effet, non seulement la reproduction de ces espèces dépend d'une plante exigeante, mais le développement et la survie de leurs larves est également tributaire de son adoption par une colonie de fourmis du groupe *myrmicas* !

### AZURÉ DU SERPOLET MARQUÉ © JOALINE BAUDOIN



### AZURÉ DE LA SANGUISORBE MARQUÉ © JOALINE BAUDOIN



Antoine Albisson s'occupe de l'étude sur l'azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*) et Lucas Leconte-Deslaugiers de celle sur l'azuré du Serpolet (*Phengaris arion*). Les nombreuses similitudes que partagent les deux espèces de papillons leur auront permis de travailler main dans la main de mars à septembre, échangeant sur leurs constatations et s'entraînant grandement dans cette quête aux « petits bleus » !

Au vu des nombreux acteurs entrant en jeu lors de la vie de ces azurés, et afin de récupérer un maximum de données exploitables, ils ont mis en place un protocole très précis, applicable pour leurs deux études, que l'on peut diviser en trois étapes bien distinctes :

- La prospection de zones où l'on trouve une forte présence d'origan ou de grande sanguisorbe, les plantes hôtes de ces deux papillons,
- La mise en place de dispositifs sur certaines de ces zones favorables afin de piéger les fourmis environnantes puis d'établir s'il y a des colonies de *myrmica*, fourmis hôtes de ces azurés,
- La capture au filet puis le marquage et le comptage des individus lors de leur période de vol.

Malgré l'apparence presque identique de ces deux azurés il est possible de les différencier de manière certaine grâce aux petites taches sur la face inférieure de leurs ailes qui sont beaucoup moins grosses et étirées chez l'azuré de la sanguisorbe.

Ces espèces sont menacées pour de multiples raisons : changement de pratiques agricoles, fermeture des milieux à l'origine ouverts et favorables, drainage des prairies humides pour favoriser l'agriculture, changement climatique, urbanisation... Mais l'enjeu de ces deux études est le même : connaître l'état des populations sur les territoires et les lieux dans lesquels elles se trouvent afin d'en assurer au maximum la protection. Il s'agit d'une urgence au vu de la disparition progressive déjà en cours dans notre région de ces deux magnifiques papillons.

C'est donc par la découverte d'une multitude de terrains ainsi que par des semaines passées à courir derrière les papillons filet au poing que se sont déroulées les études d'Antoine et de Lucas !

**LUCAS ET ANTOINE SUR LE TERRAIN**  
© JOALINE BAUDOIN



#### — La chasse à l'origan et à la sanguisorbe

L'origan, connu pour son goût particulièrement apprécié sur une bonne margarita, est une plante aux jolies fleurs mauves que l'on pourrait comparer à celles du thym serpolet (également la plante de ponte de l'azuré du serpolet plus en altitude, d'où son nom). On la rencontre la plupart du temps sous la forme de petits massifs répartis par blocs dans des prairies chaudes, sèches et ouvertes.

C'est tout le contraire pour la sanguisorbe officinale qui, elle, ne se développe que dans des prairies humides et de bas marais. Appelée aussi grande pimprenelle, cette plante vivace aux fleurs violacées assez particulières est la plante hôte des larves de *Phengaris teleius*. Ces dernières s'en nourrissent au premier stade de la vie de la plante jusqu'à se laisser tomber au sol dans l'attente d'être prises en charge par leur fourmi hôte.

L'étape préparatoire à chaque étude est le repérage des zones à forte présence de sanguisorbe et d'origan, qui a eu lieu en mai-juin. C'est une étape simple mais longue, la plus longue de l'étude puisque des centaines de terrains susceptibles d'être favorables sont à prospector, un travail qui demande un bon bagage de patience et d'énergie.

La prospection de ces zones permettra, lors de la période d'éclosion, d'effectuer les cessions de CMR (capture-marquage-recapture).

Une période propice à la découverte tant d'espèces différentes que de lieux magnifiques !

#### — La capture et l'étude des fourmis *Myrmica*

Chez ces azurés, le parasitisme de certaines espèces de fourmis est chose commune et même indispensable. C'est le cas de la chenille de nos papillons bleus qui, pour survivre, se fait adopter par les fourmis *Myrmica*. En effet, la ressemblance de ces chenilles durant les premières semaines suivant leur éclosion avec des larves de fourmi lui permettent de bénéficier de ce parasitisme. Pour parfaire ce mimétisme, elles imitent le bruit et l'odeur de ces dernières. Lorsque les fourmis *Myrmica* tombent nez-à-nez avec cet individu aux caractéristiques identiques à celles de leurs reines, elles la prennent donc en charge et l'intègrent à la pouponnière de la fourmilière. Durant sa croissance, la chenille se nourrit donc de vraies larves de fourmis jusqu'à former sa chrysalide puis atteindre son imago (état adulte). Elle mangera jusqu'à 200 larves durant ses dix mois de développement. C'est à ce moment-là que le jeune lépidoptère devra user de ses dernières forces pour s'échapper le plus rapidement possible de la fourmilière puisque, n'ayant plus aucune des caractéristiques physiques et sensorielles d'une fourmi, il en deviendra un intrus !

Même dynamique que pour la chasse à l'origan, l'étude et le recensement des lieux où l'on trouve les fourmilières des *Myrmicas* permettent un ciblage des zones pour le marquage des azurés.

**REPÉRAGE DE FOURMIS TOUS LES 4 MÈTRES**  
© JOALINE BAUDOIN



Mais pour pouvoir répertorier la présence des *Myrmicas*, il faut tout d'abord les capturer ! Pour cela, sur un terrain à forte présence d'origan ou de sangisorbe, sur une longueur de 28 mètres, Lucas et Antoine posent tous les quatre mètres un carré de carton blanc sur lequel ils déposent du thon et du miel. Les fourmis, attirées par la nourriture, n'auront plus qu'à être « aspirées » 15 minutes plus tard par un ingénieux outil permettant, grâce à une aspiration mécanique, de capturer les fourmis dans un pilulier via un tube d'aspiration.

Sans risque d'en avaler une, cette étape est tout de même peu agréable lorsque certaines fourmis projettent de l'acide formique...

Une fois capturées les fourmis sont observées au microscope et identifiées comme *Myrmica*... ou pas !



**CAPTURE DE FOURMIS  
AVEC L'ASPIRATEUR À BOUCHE**  
© JOALINE BAUDOIN

**ÉCHANTILLONS COLLECTÉS**  
© JOALINE BAUDOIN



#### — Le marquage et le comptage des azurés

Cette étape finale de l'étude a lieu en juin-juillet pour l'azuré du serpolet et en juillet-août pour l'azuré de la sangisorbe. Le noyau de l'étude étant la CMR, il s'agit de l'étape cruciale qui fournira à nos deux stagiaires toutes les données nécessaires à un état des lieux de la présence de ces deux espèces dans leurs milieux de vie respectifs.

Suite à l'échappée (risquée) des papillons de la fourmière, ces derniers cherchent à se nourrir, à se reproduire et à pondre durant les beaux jours. C'est à ce moment-là que Lucas et Antoine, armés de leurs filets, arpentent les parcelles soigneusement sélectionnées au moment des deux étapes précédentes de l'étude.

Le procédé est de nouveau le même pour les deux études : à la vue d'un individu en vol, ils le capturent et, s'il appartient bien à l'espèce recherchée, notent s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle puis le marquent, à l'aide d'un feutre indélébile, d'une lettre symbolisant la parcelle sur laquelle il a été trouvé et d'un numéro basé sur le nombre d'individus capturés sur cette même parcelle, qui augmente donc au fur et à mesure des captures.

**DÉTERMINATION DES ESPÈCES COLLECTÉES**  
© JOALINE BAUDOIN



Ce numéro, noté sur la face inférieure des ailes du papillon, permettra lors d'une possible recapture de définir sa durée de vie minimum et s'il y a des échanges d'individus entre les colonies, c'est-à-dire si des individus passent d'une parcelle à une autre.

C'est ainsi que la capture des individus permet une évaluation du nombre d'individus présents sur une parcelle et donc un état des lieux du nombre d'azurés. Le marquage lui, permet de reconnaître un individu lors de la recapture ; c'est un moyen fiable de définir une moyenne de la durée de vie d'un individu. Cette dernière a d'ailleurs pu être calculée à 3,5 jours, l'individu le plus vieux ayant été un azuré du serpolet capturé après 17 jours !

Pendant leur courte durée de vie sous leur ultime stade ailé, les azurés du serpolet et de la sanguisorbe chercheront à se reproduire et à pondre coûte que coûte sur leur plante hôte. Cependant, divers facteurs menacent cette étape pourtant cruciale au maintien des populations dans nos régions. Le réchauffement climatique bouleversant les facteurs météorologiques nécessaires à la période de vol en est un, mais le moment de fauche des prairies où l'on relève une forte présence de sanguisorbe ou d'origan en est un autre de taille puisque, sans plante de ponte, le papillon n'aura nulle part où déposer ses larves.

**AZURÉ DE LA SANGUISORBE**  
© JOALINE BAUDOUIN

C'est malheureusement ce qu'il s'est passé cette année pour l'azuré de la sanguisorbe, espèce déjà fortement en déclin : les fortes périodes de pluie ont retardé les fauches des parcelles humides. Ainsi, la sanguisorbe n'a pas eu le temps de repousser pour être en fleur autour de fin juillet. La parcelle la plus favorable lors de l'étude de 2019, sur laquelle avait été relevé le plus grand nombre de *Phengaris teleius*, en faisait partie... Un constat alarmant pour l'espèce qui, en France, n'a des populations en nombre suffisant pour être non préoccupant qu'en Alsace et en Lorraine...

Il est cependant encore possible de sauvegarder ces deux papillons magnifiques dans nos régions en mettant en place des protocoles de sauvegarde et en sensibilisant les agricultrices et agriculteurs afin de trouver un juste milieu entre leur activité et la biodiversité !

Un immense merci à Lucas et Antoine, à leur patience et à leur passion pour les « pap's » dont j'ai pu m'enrichir durant ces quelques mois ! Une passion très communicative, il faut bien l'admettre. ■



## MON STAGE À LA LPO EN DRÔME-ARDÈCHE

 Nino Frison, Étudiant en BTS Gestion Protection de la Nature

Durant mes études, j'ai réalisé un stage de deux mois au sein de la délégation territoriale Drôme-Ardèche de la LPO AuRA et, plus précisément, en lien avec le Groupe Local Nord-Ardèche.

Ce stage s'est avéré très instructif étant donné la diversité des missions que j'ai été amené à réaliser, mais aussi pour les nombreux contacts humains enrichissants avec des gens compétents, pédagogues et passionnés.

Il a commencé avec la prospection d'une zone autour du Montmiandon, un espace forestier proche d'Annonay dont le niveau de données naturalistes était faible et le plan de gestion en cours de rédaction. Pour aider à la rédaction de celui-ci, j'ai prospecté les secteurs à intérêt de la zone. Afin de récolter les informations nécessaires, j'ai établi mon propre protocole et il a été de mon ressort de juger de sa pertinence et des moyens de l'améliorer. Cela m'a permis de prendre connaissance des contraintes techniques et temporelles rencontrées sur le terrain. Cette expérience m'a aussi apporté autonomie et légitimité pour ce genre de missions.

Dans le cadre de ma formation et de mon projet professionnel, les compétences développées pendant mon stage sont essentielles et très valorisantes. Se trouver plongé dans une situation d'autonomie partielle tout en profitant des précieux conseils des bénévoles et salariés a donc été très formateur.

En parallèle à cette première mission d'aide à la connaissance pour le plan de gestion des forêts du Montmiandon, j'ai aussi été impliqué dans l'opération grande noctule avec Thomas Déana, mon maître de stage. Les journées à ses côtés



**BUSARD CENDRÉ**  
© NINO FRISON

étaient chargées mais très instructives ; on a vu de nombreux paysages, rencontré différentes personnes et de la faune. J'ai rencontré des élus et assisté à des conférences pour récolter des contacts et sensibiliser les personnes directement concernées par la protection des milieux fréquentés par cette espèce de chauve-souris arboricole.

En conclusion, ce stage m'a permis de concrétiser mon projet professionnel en me montrant toute la réalité du terrain et m'a donné envie de le réaliser. Ce fut une expérience inoubliable, tant au niveau naturaliste qu'humain, et qui a été très formatrice. ■

**NINO FRISON**  
© AUTOPORTRAIT



# La LPO en Isère

## PRENDRE EN COMPTE LA FAUNE DU BÂTI DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

 Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

**Une convention de partenariat destinée à préserver la biodiversité a été signée le 24 mai 2024 entre le bailleur social Alpes Isère Habitat et la LPO de l'Isère.**

La perte de la biodiversité n'est plus à prouver, il ne s'agit plus seulement de constater mais d'agir et nous savons que le rôle du secteur du bâtiment est déterminant. Alpes Isère Habitat prend part au nécessaire engagement en faveur de la protection de la biodiversité dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage.

L'objectif de cette convention est double : Alpes Isère Habitat s'engage à nous concerter pour ses projets et la LPO s'engage à s'impliquer afin de préserver au maximum les espèces présentes sur les bâtiments, notamment les hirondelles de fenêtre et les martinets noirs, mais aussi les chiroptères, en apportant son expertise et ses savoirs.

Plusieurs principes ont été retenus pour l'élaboration de cette convention :

- L'adaptabilité : les prestations seront ajustées en fonction de la nature, la taille et la localisation du projet de maîtrise d'ouvrage,
- La progressivité : initialement destinée à l'activité de maîtrise d'ouvrage, elle pourra être étendue à la gestion du patrimoine vert de l'entreprise dans le cadre d'un Refuge LPO entreprise,
- L'autonomisation : une maîtrise progressive d'Alpes Isère Habitat succèdera à l'accompagnement soutenu au démarrage de la convention avec des temps de formation et de sensibilisation des salarié-e-s et des habitant-e-s.

La LPO est satisfaite de signer un tel partenariat avec Alpes Isère Habitat, qui démontre son engagement dans la prise en compte de l'impact de son activité sur l'environnement. Cela permet d'ancrer le travail de sensibilisation mené depuis quelques années avec les acteurs du bâtiment pour une meilleure cohabitation avec les hirondelles et les martinets notamment, ce qui est essentiel pour assurer la survie de ces espèces fragiles. ■

**MARTINET NOIR**  
© GUY BOURDERIONNET



## MISSION BÉNÉVOLE DU SUIVI DE L'EFFRAIE DES CLOCHERS EN ISÈRE

 Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

La mission de suivi de l'effraie des clochers a été redynamisée cette année en Isère !

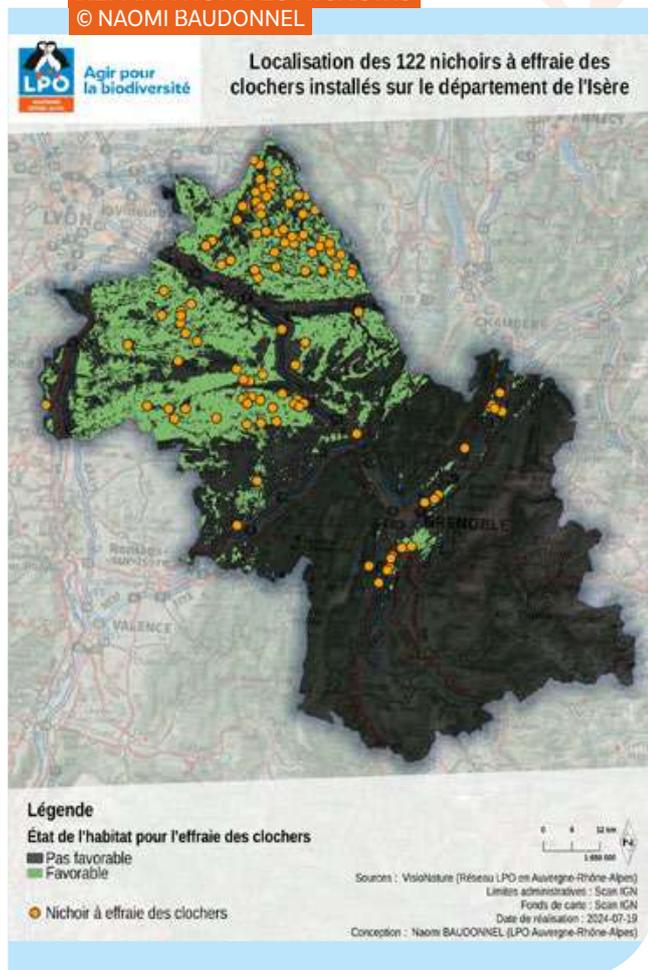
L'effraie des clochers est un rapace nocturne patrimonial, lié aux paysages agricoles de nos plaines. Bien qu'en déclin dans plusieurs pays d'Europe, l'effraie reste mal suivie sur le territoire isérois. Le manque de connaissances limitant les initiatives de conservation, il était primordial de mieux connaître la population d'effraie afin de pouvoir agir pour sa sauvegarde !

Fort de ce constat, nous avons organisé une soirée d'information en avril dernier, la « Soir'Effraie », afin de relancer l'action de suivi bénévole. Avec l'aide de Naomi, notre stagiaire en charge de cette thématique, nous avons réuni une trentaine de personnes et une dizaine de nouveaux bénévoles se sont portés volontaires pour participer au suivi de cette espèce !

La saison de reproduction des effraies a donc pu être suivie, avec pas moins de 115 nichoirs prospectés en Isère ! Cela a notamment permis de définir les tendances de la population et de vérifier l'efficacité des nichoirs. La majeure partie des effectifs de l'espèce se situe en Bièvre/Nord-Isère et la tendance est malheureusement à la baisse.

### RÉPARTITION DES NICHOURS

© NAOMI BAUDONNEL



### OISILLONS D'EFFRAIE DES CLOCHERS

© NAOMI BAUDONNEL



Lors de son stage, Naomi nous a permis de définir des objectifs de conservation de la « dame blanche » comme par exemple : proposer une stratégie d'installation des nichoirs pour densifier les populations, prospecter le bâti favorable ou encore identifier les sites naturels de nidification. Elle a également réalisé une analyse spatiale de la qualité des habitats et ciblé les zones les plus intéressantes afin d'orienter la pose de nichoirs de la manière la plus efficace possible ! Nous la remercions chaleureusement pour tout ce travail accompli qui repose les bases sereines d'un suivi régulier.

Contactez-nous si vous souhaitez agir pour la conservation de l'effraie des clochers et intégrer le groupe de suivi « Effraie 38 » ! ■

### VÉRIFICATION DES NICHOURS À EFFRAIE

© NAOMI BAUDONNEL



## INAUGURATION DU REFUGE LPO À LA MAISON DES COLLINES

Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

Samedi 1<sup>er</sup> juin, à l'occasion du lancement de la Semaine de l'éducation, la Maison des Collines, structure municipale grenobloise située à Eybens, est devenue le troisième Refuge LPO labellisé de Grenoble.

Après les labellisations des parcs Marliave et Flaubert, initiées par des citoyens engagés, militants et bénévoles de la LPO, un nouveau « Refuge LPO » a été inauguré à la Maison des Collines. Cet espace de plein air de 7,5 ha permettra de préserver et de valoriser la biodiversité – deux mares ont déjà été créées par la LPO – mais aussi de sensibiliser les jeunes enfants à la richesse de leur environnement.

Plus de 1300 personnes ont visité le site à cette occasion et ont défilé devant le stand tenu par une salariée de notre association afin de sensibiliser à la faune des zones humides présente autour des deux mares. Les plus chanceux ont eu la chance d'apercevoir grenouilles, tritons et invertébrés aquatiques, mais attention sans jamais les toucher car ils sont protégés ! ■

## INAUGURATION REFUGE LPO DE LA MAISON DES COLLINES

© DAUPHINÉ LIBÉRÉ



## UNE BOULANGERIE ENGAGÉE POUR LA NATURE

Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

La boulangerie « Le Rythme du pain » à Voiron nous a proposé cet hiver d'utiliser ses reliquats de graines bio pour créer des boules de graisse pour les oiseaux et les vendre à prix libre.



137 € ont ainsi été récoltés et offerts à la LPO afin de soutenir nos actions. Une super initiative afin d'allier anti-gaspillage et engagement pour la nature ! Cela nous permettra de financer la construction de nichoirs pour les oiseaux et de gîtes pour les chauves-souris qui pourront être installés dans des écoles ou dans des fermes.

Petit rappel, le nourrissage des oiseaux se fait seulement l'hiver (novembre à février) :

- quand les températures sont négatives,
- en cas de gel et/ou couvert neigeux prolongé,
- si la nourriture est inaccessible pendant plusieurs jours.

Retrouvez tous nos conseils : [auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/les-petits-gestes/le-nourrissage-hivernal](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/les-petits-gestes/le-nourrissage-hivernal) ▶ ■

## BOULANGERIE LE RYTHME DU PAIN À VOIRON

© GUILLAUME GARCZYNSKI



## UN ÉTÉ SANS SURPRISE !

 Serge Risser, Bénévole LPO en Isère

### La migration postnuptiale a commencé pour le plaisir des observatrices et observateurs.

Pas moins de 1520 cigognes blanches sont signalées ce 25 août à Sablons, accompagnées de deux cigognes noires et d'une sterne caspienne. Les bondrées sont actives dans le ciel que les martinets noirs ont déjà déserté. Cet été ne nous aura pas véritablement apporté d'oiseaux inhabituels. Mentionnons toutefois l'observation vespérale mi-juillet de 38 ibis falcinelles en vol sud au-dessus de la Réserve Naturelle Régionale du Drac.

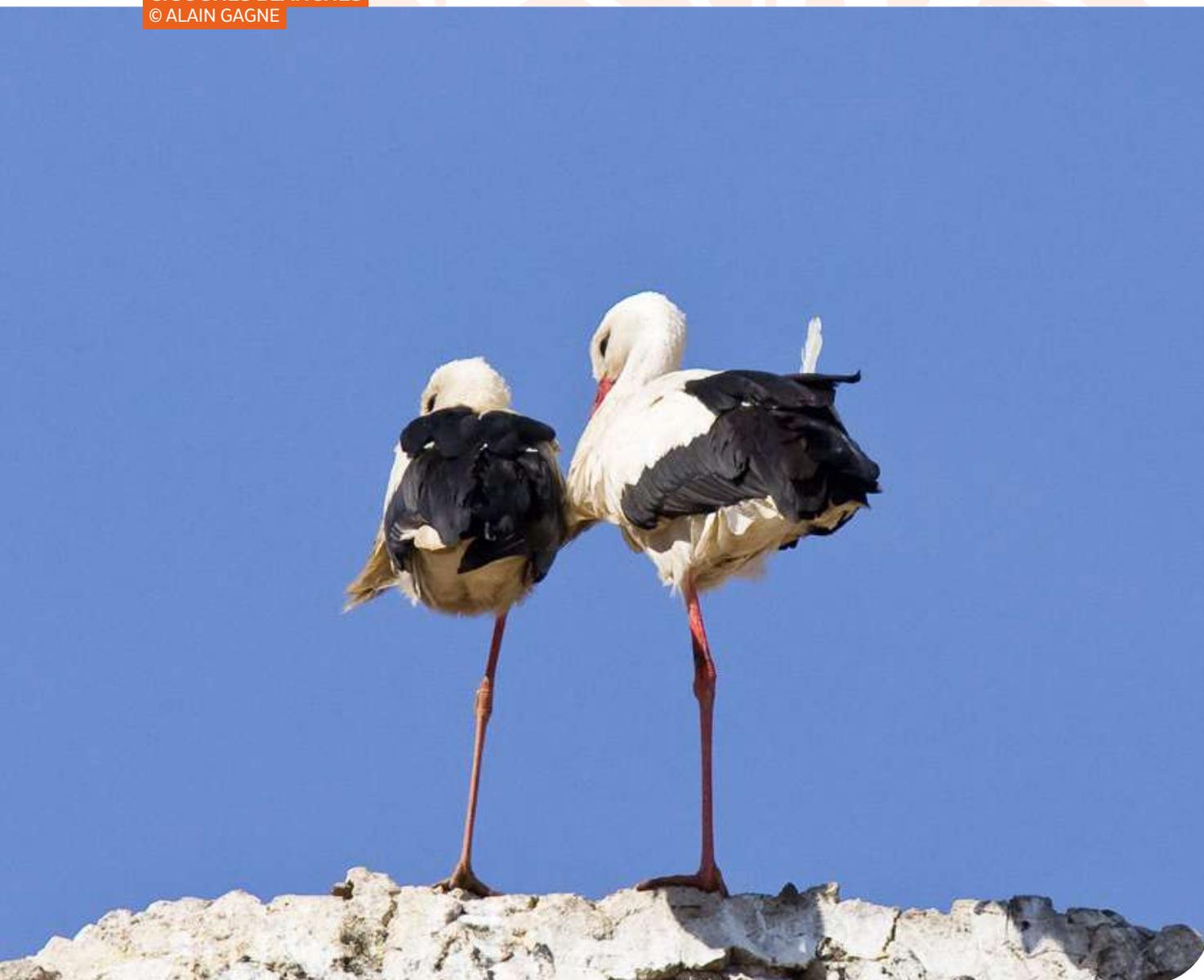
Quelques moineaux soulcies nichent dans le Trièves, des pipits rousselines et des bruants ortolans fréquentent l'Oisans, tandis que le couple de monticoles bleus achève avec succès sa reproduction dans une falaise de Voreppe. Le blongios nain a niché à l'étang de Haute-Jarrie et à l'étang du Crey sur

la commune de Susville. Dans le cadre du week-end annuel LPO/Gentiana, nous avons pu observer - à grande distance - un gypaéton sur son nid dans la vallée du Vénéon, avant la crue catastrophique pour les villages en amont. Cela reste un privilège quand on se remémore que le gypaète barbu avait complètement disparu sur l'ensemble de l'arc alpin et qu'il a fallu des passionnés pour porter le projet de réintroduction dans nos montagnes.

Le vautour moine est aussi observé à quelques reprises cet été. Un pygargue à queue blanche survole Laval fin juin, complétant le cortège des très grands rapaces. L'élanion blanc, plus petit mais reconnaissable à sa silhouette et ses nuances claires, n'est contacté que deux fois. Une nouvelle campagne de protection des busards est organisée pour aider à leur sauvegarde en milieu agricole : elle a permis l'envol de 57 jeunes, un record depuis 2008 !

Les rolliers sont de retour avec le mois d'août ici et là en Isère. Et sept pluviers guignards ont été signalés au Pas ds Chattons le 22 août ! Sept d'un coup ! ■

**CIGOGNES BLANCHES**  
© ALAIN GAGNE



# La LPO dans la Loire

## L'OBSERVATOIRE DE LA MIGRATION DE BARACUCHET RÉNOVÉ

✍ Bernard Daurat, Délégué territorial de la LPO de la Loire

Ce bâtiment existe depuis 24 ans. Il vient d'être entièrement rénové et vous attend cet automne 2024 pour une nouvelle campagne d'observation des oiseaux migrateurs dans les Monts du Forez.

L'observatoire a vu le jour en 2000, grâce aux nombreux bénévoles qui ont participé à son élaboration et à sa construction, réalisé par les élèves de l'École du bois, alors située à Saint-Jean-Soleymieux. Depuis, il a rendu bien des services et fait partie du paysage local. Mais vieillissant, il avait besoin d'un bon lifting, car on ne reste pas soumis aux intempéries des Monts du Forez à 1100 m d'altitude sans y laisser quelques plumes (parole d'ornithologue).

Après recherche de fonds — un grand merci au Conseil départemental de la Loire pour son aide — et grâce à un gros autofinancement, la LPO de la Loire a pu lancer un appel d'offres pour la rénovation de l'étanchéité, le changement du plancher ainsi que la réparation des parties abîmées (garde-corps, toit, etc.). L'entreprise « JM Charpente » de Lézigneux a effectué ces travaux, achevés fin août.

Ce site d'observation de la migration fonctionne depuis le début des années 1980, avec un suivi plus élaboré mis en place en 1983 avec un protocole plus pointu, par suite de la création du collectif Migrans, maintenant dissous. Ce protocole est toujours en vigueur sur l'ensemble des sites de comptage migratoire français. Tous les ans, une permanence y est assurée tout le mois d'octobre (pour 2024, du 5 au 20 octobre). Et en août et septembre, des week-ends d'observation y sont organisés pour le suivi de certaines espèces (par exemple la bondrée apivore, qui rejoint ses quartiers d'hiver fin août-début septembre).



L'OBSERVATOIRE EST SITUÉ À PRÈS DE 1300 M D'ALTITUDE DANS LE FOREZ  
© HENRI COLOMB

Quarante ans de comptages à Baracuchet ont permis, avec les données d'autres sites français, de mieux connaître l'évolution de certaines espèces. Compilés et analysés par des experts, ces chiffres permettent de comprendre comment les oiseaux s'adaptent, ou pas, au changement climatique, l'état de leurs populations, etc.

Une synthèse de ces connaissances a été publiée par la LPO dans son « *Atlas des oiseaux migrateurs de France*<sup>1</sup> », travail phénoménal intégrant et analysant toutes les données existantes : observations sur sites migratoires, suivis par balises, marquages ou radar, cartographie...

L'observatoire de Baracuchet offre des conditions optimales d'observation et il est pour l'ornithologue débutant une très bonne école d'apprentissage de la migration et de la reconnaissance des espèces de petits passereaux.

Pour y accéder : de Montbrison, prendre la direction de Lézigneux ; après ce village, suivre la D113 vers Baracuchet. L'observatoire est en bord de route dans une boucle juste après le hameau de Dovézy. ■

<sup>1</sup> « *Atlas des oiseaux migrateurs de France* », paru en 2022 chez Biotope éditions, disponible sur la boutique en ligne de la LPO, 120 euros.

## LES TRAVAUX DE RÉNOVATION SE SONT ACHEVÉS FIN AOÛT

© HENRI COLOMB



## AU TAQUET POUR LES BUSARDS !

 Simon Arnaud, Chargé de mission à la LPO de la Loire

**Sauvés *in extremis* au printemps 2024 dans des parcelles agricoles, deux oisillons de busard cendré ont été placés cet été par la LPO dans un « taquet » situé dans le Pilat pour y retrouver leur liberté.**

Ces poussins provenaient de nichées abandonnées ou de nids dont la protection était impossible. D'abord placés en centre de sauvegarde, ils ont ensuite rejoint un « taquet » en milieu naturel, pour être remis en liberté dès qu'ils en ont atteint la capacité.

Un « taquet », est une volière qui fait office de nid artificiel. Elle est installée chaque année en juin au cœur d'une zone favorable à l'espèce, en général dans une friche. Dès que les jeunes busards sont aptes au vol, aux environs de leur quarantième jour, le taquet est ouvert et les jeunes rapaces peuvent s'envoler librement. Cette technique de « remplacement » permet également d'attirer des couples nicheurs dans un milieu favorable. Ainsi, un secteur où le busard a disparu peut voir cette espèce emblématique revenir les années suivantes.

Le taquet à busards géré dans la Loire par la LPO AuRA est installé dans une parcelle située sur les contreforts du Pilat, dominant la vallée du Gier. Cette parcelle fait l'objet d'une convention entre la LPO et le propriétaire, convention qui prévoit aussi une gestion du milieu en faveur des busards. Dans le Pilat, environ 15 ha de friches agricoles sont ainsi conventionnés avec la LPO dans cet objectif.

**UNE PARTIE DES SALARIÉS ET BÉNÉVOLES LPO LORS DU MONTAGE DE LA VOLIÈRE**  
© BERTRAND TRANCHAND



**LES DEUX POUSSINS DE BUSARD PEU APRÈS LEUR ARRIVÉE AU TAQUET...**  
© SIMON ARNAUD

Cette année, le taquet a accueilli deux jeunes oiseaux, deux femelles, qui ont pris leur envol peu de temps après l'ouverture de la volière, mi-juillet. Un suivi et un nourrissage biquotidiens ont été assurés par une quinzaine de salariés et bénévoles de la LPO de la Loire, pendant et après la mise au taquet, afin de contrôler que les jeunes oiseaux continuent à venir se nourrir régulièrement sur le site, mais aussi qu'ils chassent par eux-mêmes, condition indispensable à leur autonomie et à leur émancipation.

Les dates clés du taquet 2024 :

- montage du taquet le 11 juin
- arrivée des deux jeunes busards le 20 juin
- ouverture du taquet le 10 juillet
- observation du dernier busard volant dans le secteur le 25 juillet

Un grand merci à toute l'équipe des salariés, services civiques, stagiaires et bénévoles de la LPO qui s'est mobilisée encore cette année entre juin et août pour la réussite de cette opération et la préservation de cette espèce très menacée. En particulier : Florent, Laïta, Arthur, Celia, Pascal, Bertrand, Derek, Marie-Hélène, Rémi, Léa, Julie, Margaux et Robin.

Notons aussi que cette action n'a été possible que grâce au soutien financier de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale. ■

## COLONIE D'HIRONDELLES DE FENÊTRE DE LA VALENCIZE : MERCI LES NICHOURS !

 Lydie Dubois, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO de la Loire

L'installation de nichoirs artificiels à l'occasion d'une rénovation d'immeubles HLM a fait exploser l'effectif de cette colonie du Pilat, passée de 30 à 97 couples nicheurs en une dizaine d'années.

En 2010, je décide de recenser la population d'hirondelles du canton Pélussinois. C'est dans le bourg de Chavanay que je découvre une colonie d'hirondelles de fenêtré. Installée sur l'immeuble des Azalées, dans les HLM de la Valencize, elle compte alors une trentaine de nids.

En mai 2011, la colonie explose suite à des travaux de rénovation et d'isolation extérieure entrepris par la société Roche. Heureusement, celle-ci a prévu dans son cahier des charges d'équiper les façades de nichoirs. La société des HLM fait l'acquisition de 35 paires de nichoirs achetées à la boutique de la LPO. Ils sont positionnés sur quatre bâtiments et couvrent six façades. Les paires de nichoirs seront disposées entre les fenêtres des locataires pour minimiser les nuisances.

C'est sur le Rhône et sur le ruisseau de la Valencize que ces hirondelles chassent les insectes. Elles peuvent faire jusqu'à trois nichées pendant la saison de reproduction.

Les comptages ont lieu le matin pendant une heure avec la participation de plusieurs bénévoles de la LPO de la vallée du Rhône. Comme il y a sept façades à recenser, je me fais aider de six bénévoles. Quatre comptages sont réalisés chaque année, au rythme d'un par mois, pour connaître le nombre de couples nicheurs.

Les chiffres ainsi recueillis montrent que la colonie est en nette progression : elle est passée de 30 nids naturels en 2010 à 97 couples nicheurs en 2024, soit une augmentation de 320 % !

La colonie occupe aujourd'hui 95 % des nichoirs.

Année	Nichoir	Planche	Nid naturel	Total couple
2010			30	30
2011			27	27
2012	22	2		24
2013	7	2		9
2014	35	0		38
2015	55	2		55
2016	63	3	11	66
2017	61	4	25	86
2018	55	2	13	68
2019	67	2	29	96
2020	59	0	22	81
2021	65	0	22	77
2022	55	8	33	85
2023	64	6	27	91
2024	61	4	36	97



**UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES QUI ASSURENT LES COMPTAGES DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES**  
© LYDIE DUBOIS

Une colonie d'une vingtaine de couples de moineaux domestiques occupe également le site.

Les hirondelles doivent maçonner l'entrée de leurs nichoirs pour empêcher les moineaux d'y rentrer. En 2024, les moineaux nichent donc principalement sur les planches de fixation des nichoirs.

Depuis 2016, la colonie s'est agrandie. Les hirondelles ont retrouvé le goût de maçonner en reconstruisant des nids en terre et les chevrons de la façade nord du bâtiment Azalée sont aussi occupés désormais par des nids naturels.

Cette opération est un réel succès. Les nichoirs sont occupés à 100 % par les deux espèces.

Plusieurs témoignages attestent aussi de l'occupation des nichoirs pendant la migration prénuptiale et postnuptiale : les nichoirs serviraient ainsi de chambres d'hôtes pour une nuit, aux hirondelles fatiguées par leur long voyage. ■

### Tableau de la nidification depuis 2011 à la Valencize

Attention, les chiffres retenus dans les colonnes sont ceux du meilleur comptage parmi les 4 comptages effectués chaque année. Il ne faut donc pas les additionner horizontalement.

## ÉTAT DES LIEUX DES COURLIS LIGÉRIENS

 Bertrand Tranchand, Chargé de mission à la LPO de la Loire

En 2024, la LPO de la Loire a répondu à l'appel à projet « Faune » du Département de la Loire pour mener un travail d'étude sur un petit échassier menacé : le courlis cendré.

L'objectif était de créer un réseau d'observateurs pour inventorier les couples présents, localiser les parcelles utilisées pour la reproduction, et tenter de protéger des nids. En effet, les courlis nichent au sol dans les prairies et les pontes peuvent être détruites lors des récoltes ou piétinées par le bétail. De plus, l'espèce semble particulièrement sensible à la prédation, mais la pose d'un filet électrifié autour du nid peut limiter celle-ci.

La recherche des couples a commencé dès mars, mobilisant une quinzaine de bénévoles dont des membres du Groupe jeunes. Des prospections ont été réalisées sur tous les secteurs historiques de présence de l'espèce, principalement en plaine du Forez et dans le Roannais. La repasse (diffusion du chant de l'oiseau pour inciter les individus à se manifester) a été utilisée au départ pour contacter l'espèce une première fois, puis des passages réguliers en avril, sans repasse, ont permis de localiser les parcelles abritant des couples cantonnés.

**COURLIS CENDRÉ EN VOL**  
© WILLIAM LIANGE



**COUPLE DE COURLIS CENDRÉS CANTONNÉ  
DANS UNE PRAIRIE**  
© WILLIAM LIANGE

Ces efforts ont permis de localiser 14 territoires dans le Roannais et 12 à 20 territoires dans la plaine du Forez. Si dans le Roannais les couples ont pu être clairement identifiés, le travail a été plus compliqué en plaine du Forez, avec parfois plusieurs couples proches les uns des autres mais difficilement observables en simultané, ce qui ne permettait pas toujours de conclure avec certitude à un nombre exact d'oiseaux.

Les parcelles occupées par des couples reproducteurs correspondent toutes à des prairies naturelles, fauchées ou pâturées. La pluie omniprésente du printemps 2024 a entraîné une pousse rapide de la végétation et rendu la découverte de nids très compliquée. Ainsi, un seul couveur a été noté mais quelques jours plus tard, l'oiseau n'était plus en place, laissant penser à un échec.

De fait, aucune protection n'a pu être entreprise. Bien que la découverte de plusieurs couples au sud-est de Roanne soit une bonne surprise, ce travail a confirmé nos craintes, à savoir la régression de l'aire de répartition de l'espèce et sa disparition du nord de la Plaine du Forez.

Une sensibilisation des agriculteurs est prévue en 2025 via une formation sur les oiseaux des milieux agricoles dans le cadre du PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) de la Plaine du Forez.

Merci aux bénévoles qui se sont impliqués dans ce suivi et à nos collègues cantalous pour le partage d'expérience ! ■

## REPÉRAGE DES NIDS DE MARTINETS : ESSAI D'UN LOGICIEL DE FUSION DE VIDÉOS

 Maryse Hermelin, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO de la Loire

Répertorier les nids de martinets ne s'avère pas toujours évident selon la disposition des lieux où ils se situent. La technique de la fusion vidéo, qui recrée les trajectoires des oiseaux, peut grandement y aider.

Nous avons testé le logiciel libre mis au point par Emmanuel de Margerie, un enseignant-chercheur au CNRS/Université de Rennes. En analysant les films réalisés *in situ* face aux lieux colonisés, ce logiciel permet d'obtenir des photos figeant les trajectoires des oiseaux.

Au préalable, il faut filmer le site en période favorable, sur une durée recommandée d'au moins une heure avec un appareil photo, une caméra ou un smartphone, posé sur un support stable, idéalement un trépied. Le site concerné peut être un immeuble, un château, une église, une muraille ou une falaise. Le logiciel traite les fichiers de format courant .mov ou .mp4. Il est conseillé de couper le son pour alléger le fichier, serrer le cadrage sur l'édifice concerné et disposer d'une batterie pleine.

Le logiciel séquence ensuite le film pour en extraire des photos sur un intervalle défini. Si au final ce dernier s'avère trop long ou trop court, on peut recommencer le traitement en modifiant la durée du séquençage : 15, 30, 60, 90 secondes... Le traitement d'un film d'une heure dure environ vingt minutes.

Une fois l'opération terminée, on peut examiner les différentes photos éditées au format .jpg.

Sur les photos jointes à cet article (tirées d'un film d'1h40 découpé en périodes de 30 secondes — soit 200 photos — réalisé le 31 juillet au centre-ville de Saint-Étienne avec des martinets à ventre blanc), on peut remarquer les différences de trajectoire entre les simples rondes et les trajectoires des oiseaux nourrisseurs ou des oiseaux immatures, qui s'accrochent à plusieurs devant les emplacements de nids. Ce bâtiment étant suivi depuis plusieurs années, les photos issues du logiciel ont confirmé les emplacements déjà connus précédemment. Mais cette technologie est vraiment intéressante pour des oiseaux rapides comme les martinets sur de nouveaux sites à cartographier.

L'emploi de ce procédé peut aussi permettre de pallier partiellement le manque d'observateurs sur le terrain pour des édifices compliqués ou présentant plusieurs façades.

Cette technique pourrait s'appliquer à d'autres espèces comme les hirondelles (de rochers, de rivage...) ou les chiroptères avec une caméra adaptée...

L'utilisation de ce logiciel étant libre et gratuite, le lien fourni ici pour le télécharger donne également accès au mode d'emploi, vraiment très simple : [github.com/edemargerie/videoFusion](https://github.com/edemargerie/videoFusion) ► ■

### ACCROCHAGE D'IMMATURES : TRAJECTOIRES PERPENDICULAIRES AU REBORD DE TOIT © MARYSE HERMELIN



### RONDES MÉLANT ADULTES ET IMMATURES : LES TRAJECTOIRES SONT PARALLÈLES AU REBORD DE TOIT © MARYSE HERMELIN



## C'EST DE SAISON : LE GROSBEC CASSE-NOYAUX

✍ Laurent Goujon, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

Très rare dans notre département en période de reproduction, le grosbec casse-noyaux est en revanche un hivernant régulier que l'on voit arriver dès le début du mois d'octobre.

C'est souvent sur les cols de migration comme ceux de Baracuchet (Monts du Forez) et de la Barbanche (Pilat) que sont réalisées les premières observations automnales de grosbec. En vol, sa grosse tête et sa queue courte lui confèrent une silhouette trapue qui le distingue aisément des autres passereaux migrateurs. Il est cependant plus rare d'avoir l'opportunité de l'observer posé.

Pourtant, sa morphologie et son plumage revêtent un intérêt particulier pour l'observateur. En effet, sa grosse tête munie d'un bec puissant est un caractère singulier parmi les passereaux. Ce bec lui permet de se nourrir notamment de graines de taille importante, comme les noyaux de cerise, qu'il brise pour en extraire l'amande.

Sans être très coloré, son plumage contrasté en fait un très bel oiseau. Pour accroître les chances de belles observations de cette espèce d'ordinaire forestière, l'implantation d'une mangeoire garnie de graines de tournesol dans le jardin en hiver est un bon moyen de l'attirer.

Jusqu'au mois de mars, il sera ainsi possible de le contempler dans l'exercice du décorticage de graines, avant qu'il ne reparte vers les pays d'Europe centrale dont sont originaires les oiseaux hivernants chez nous. ■

## GROSBEK CASSE-NOYAUX

© RENÉ DIEZ



## HIRONDELLES DE FENÊTRE

© BERTRAND TRANCHAND



## MÉDIATION FAUNE SAUVAGE : PUNAISES DE LIT ? NON, DE NID !

✍ Claire Brucy, Chargée de médiation faune sauvage à la LPO de la Loire

« Je subis actuellement une infestation de punaises de lit qui tombent des nids d'hirondelles au-dessus des fenêtres de ma chambre. Je vous demande de bien vouloir intervenir, de traiter et de déplacer leurs nids quand elles seront reparties dans d'autres pays. »

Depuis peu, la LPO est sollicitée pour des problèmes de punaises en lien avec les hirondelles. Ce n'est pas une blague, on parle bien de punaises, mais d'une autre espèce que les célèbres punaises de lit. Il s'agit ici de punaises de nid, *Cimex hirundinis*.

Elles sont inféodées aux hirondelles et adaptées à cet hôte. Les infestations sont généralement localisées, ces punaises se retrouvant involontairement dans les logements parce qu'elles tombent des nids sur les rebords de fenêtre ou les balcons. Même si les piqûres sont possibles, aucune pathologie en lien avec ces punaises n'est connue pour se transmettre à l'humain.

Les hirondelles et leur nid étant protégés par la loi, un traitement est possible mais nécessite quelques précautions. Il est de toute façon indispensable, car ces parasites hématophages résistent au froid et au jeûne, menaçant ainsi le succès des futures nichées d'hirondelles. ■



## LE RETOUR DE FORÊTS SAUVAGES EST-IL ENVISAGEABLE ?

Henri Colomb, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

C'est le thème du colloque coorganisé le 8 novembre à l'Écopôle du Forez par FNE et la LPO, avec comme invité d'honneur le botaniste Francis Hallé qui animera en soirée à Saint-Étienne une conférence grand public.

Depuis deux ans, France Nature Environnement (FNE) Loire et la LPO de la Loire coorganisent à l'Écopôle du Forez (Chambéon, 42) un séminaire annuel sur « le retour de la nature sauvage ». Après la première édition en mars 2023, consacrée aux « vertébrés terrestres », la seconde, vendredi 8 novembre 2024, sera dédiée au « retour des forêts sauvages ».

Vers quel type de forêt voulons-nous aller ? Quels indicateurs pour suivre son évolution ? Comment faire accepter par l'opinion cette évolution et la cohabitation avec la vie sauvage qui va en découler ?

Cette journée de communications, tables rondes, exposition... accueillera plusieurs personnalités scientifiques et naturalistes : Francis Hallé (Association Francis Hallé pour la forêt primaire), Gilbert et Béatrice Cochet (ASPAS), Pierre Athanaze (vice-président de la Métropole de Lyon), Christophe Chauvin (FNE), Rémi Luglia (SNPN), Gilles Rayé (Rewilding France), Régis André (CRBPO)...

Ce séminaire est ouvert aux techniciens et élus des collectivités locales, aux naturalistes amateurs ou professionnels, aux scientifiques, universitaires, étudiantes et étudiants, etc. Programme détaillé et inscription obligatoire sur le site « Loire en vert » (QR Code #1 ci-dessous) :

[loireenvert.fr/calendrier/seminaire-le-retour-des-forets-sauvages](https://loireenvert.fr/calendrier/seminaire-le-retour-des-forets-sauvages) ▶

Pour prolonger cette journée, le célèbre botaniste Francis Hallé donnera en soirée une conférence pour le grand public à Saint-Étienne, à vingt heures, à l'amphithéâtre de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSASE), 1 rue Buisson. Il y présentera une comparaison entre plantes et animaux, évoquera son projet de recréer en Europe de l'Ouest une grande forêt primaire et dédicacera ses derniers ouvrages.

Conférence grand public, uniquement sur réservation (#1). Plein tarif : 10€, tarif réduit (étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif) : 5€. ■

### FRANCIS HALLÉ, INVITÉ D'HONNEUR DE CETTE JOURNÉE CONSACRÉE AUX FORÊTS

© AFHFP



### DU CÔTÉ DES NATURALISTES AUVERGNATS...

Henri Colomb, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

Pour les naturalistes ligériens qui s'intéressent aussi à ce qui se passe chez nos voisins et amis auvergnats, deux dates à cocher sur vos agendas :

• Les 12 et 13 octobre à Clermont-Ferrand, espace Georges Conchon, 42<sup>ème</sup> colloque national de mammalogie, porté par la SFPEM (Société Française pour l'étude et la protection des mammifères) et organisé par le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) et Chauve-souris Auvergne (CSA) sur le thème : « Des mammifères et des arbres ».

Programme et inscriptions sur : [sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/programme-du-42e-colloque-de-mammalogie](https://sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/programme-du-42e-colloque-de-mammalogie) ▶ (#2)

• Le 26 octobre à Vichy (03) journée « Nat'Auvergne », organisée par la LPO de l'Auvergne : toute une journée de conférences gratuites et d'échanges naturalistes à la salle polyvalente de la Maison de la Mutualité et des Syndicats de Vichy. On y parlera, entre autres, d'odonates, de coccinelles, de la cistude, de taupes, du loup en Auvergne...

Retrouvez le programme complet sur : [auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/agenda/natauvergne-le-rendez-vous-des-naturalistes-dauvergne-2024](https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/agenda/natauvergne-le-rendez-vous-des-naturalistes-dauvergne-2024) ▶ (#3) ■



## PIQU'EN LOIRE : UNE ACTION COLLECTIVE LPO EN FAVEUR DES HÉRISSEONS !

✂ Françoise Cazenave, Bénévole LPO dans la Loire, chargée de la mission « Piqu'en Loire »

Ce programme de création de corridors biologiques vise à limiter le fractionnement de l'espace et à favoriser et sécuriser les déplacements du hérisson d'Europe, en connectant jardins privés et espaces publics, en zones urbaines et périurbaine et dans les bourgs ruraux de la Loire.

En 2024, la LPO de la Loire a réalisé plusieurs passages à hérissons entre jardins privés du département dans le cadre du projet « Piqu'en Loire ». Pour cela, l'équipe des bénévoles en charge de ce projet répond aux demandes des particuliers qui souhaitent s'investir pour la préservation de cette espèce.

### — Comment ça marche ?

Quand une sollicitation arrive, trois phases sont déclenchées successivement :

- l'état des lieux : il permet de valider avec le(s) propriétaire(s) que leur terrain et ses alentours (route) ne présentent aucun danger pour l'accueil des hérissons,
- la convention tripartite : elle présente les droits et devoirs de chacun des acteurs et actrices,
- la création des aménagements : ils sont réalisés par l'équipe des bénévoles avec les propriétaires concernés. Ce « faire avec » crée une dynamique commune, tout en permettant de passer un moment convivial entre propriétaires et bénévoles.

« Piqu'en Loire » est une action LPO en faveur des hérissons, mais elle intègre également une sensibilisation sur l'espèce grâce à des interventions à destination du grand public. Ainsi, lors de la journée des Refuges Particuliers LPO en mai, une présentation de « Piqu'en Loire » a été réalisée et une nouvelle présentation aura lieu dans les mois à venir à la mairie de Sorbiers. Les Refuges LPO de Saint-Just-Saint-Rambert souhaitent eux aussi bénéficier d'une intervention sur ce thème dans les mois à venir.



CAROTTAGE D'UN MUR DE JARDIN  
© FRANÇOISE CAZENAVE

L'équipe des bénévoles LPO dédiée à ce thème réfléchit également à d'autres actions à mener dans le cadre du projet « Piqu'en Loire », comme la construction de gîtes à hérissons. Pour mener à bien ces futurs projets, il est nécessaire d'étoffer l'équipe actuelle de volontaires. Il sera donc proposé aux personnes qui souhaiteraient s'investir en faveur de cette espèce un temps de rencontre et d'initiation à la mise en place du programme (établissement de l'état des lieux, de la convention, création des passages...).

Une réflexion est également en cours pour élargir ce programme à la région Auvergne-Rhône-Alpes et permettre la mutualisation et la valorisation des actions départementales.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :  
[auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/piquen-loire-des-herissons-dans-les-jardins-ligeriens](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/piquen-loire-des-herissons-dans-les-jardins-ligeriens) ▶ ■



### CRÉATION D'UNE PASSERELLE AU REFUGE LE CERISIER

© FRANÇOISE CAZENAVE



# La LPO dans le Rhône

## À LA QUÊTE DE L'ALYTE AU FORT DE LOYASSE

✍ Marie-Agnès Consolo, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO du Rhône

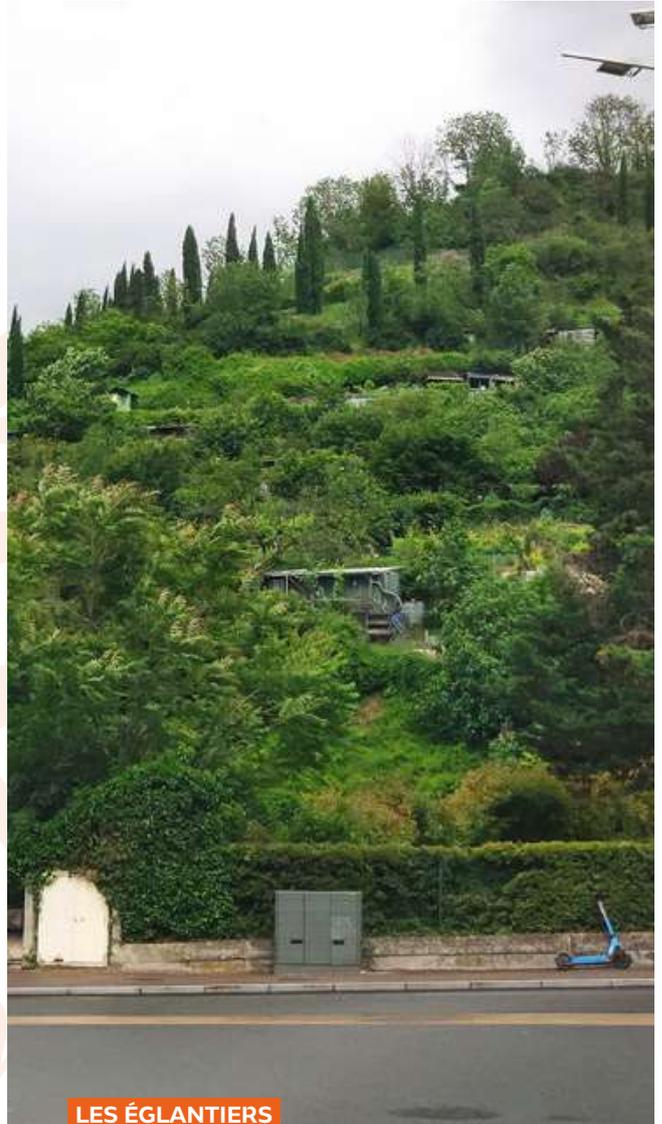
Une prospection animée par Fabien Dubois, accompagné par les responsables des jardins « les Églantiers », des membres des Comités d'Intérêts Locaux (CIL) Champvert/Point du Jour et du groupe local LPO Colline de Fourvière, nous a permis de découvrir un espace de verdure d'une richesse insoupçonnée, tout en étant en pleine ville.

Selon une charte établie, chacun des jardiniers aménage son espace, à condition d'en prendre soin toute l'année. Sous la douce lumière du crépuscule, nous avons sillonné pendant deux heures les différentes parcelles en pente, les sens en éveil afin de capter le moindre signe d'espèces nocturnes, notamment celui de l'alyte accoucheur, que nous avons fini par entendre et découvrir.

Avant de se séparer, Fabien, en tant que naturaliste confirmé, a exprimé ses remarques et conseils :

Il faut poser les nichoirs en les orientant au Sud-Est et là où il n'y a pas de vieux arbres à cavités. On doit garder en tête qu'il ne faut pas en placer deux similaires (trou d'entrée) à moins de 25 m<sup>2</sup>. D'autre part, si l'on veut lutter contre la processionnaire du pin, on ciblera la pose sur des résineux car la mésange charbonnière se révèle très efficace dans ce cas.

**ALYTE ACCOUCHEUR**  
© FABIEN DUBOIS



**LES ÉGLANTIERS**  
© MARIE AGNÈS CONSOLO

Il conviendra de limiter les poissons aux points d'eau inaccessibles (vasques, récupérateurs d'eau, tonneaux).

Il faudrait également proposer des bassins sans poisson, car ils détruisent le bas de la chaîne alimentaire et dégradent fortement le milieu, que ce soit l'eau (turbidité, opacité) ou les plantes.

La plantation des plantes en pot limite leur propagation et évite qu'elles n'étouffent la mare ou le bassin.

L'accès des bassins par les espèces sauvages (oiseaux, mammifères, amphibiens...) serait facilité en retirant les filets des bassins. Ce serait un paradoxe de choisir d'introduire dans un espace sauvage une espèce exotique (poisson) et de se démener à le protéger alors que les espèces qui vous rendent le plus service n'y ont pas accès...

La prévention de la noyade de la petite faune passe par l'installation d'échelles anti-noyade adaptées (grillage à mailles fines accroché sur plusieurs points) ou par la mise à niveau des berges pour adoucir les pentes (pierres accumulées, talus à fleur de mare).

Il préconise de vous faire accompagner, de rejoindre le collectif d'habitants afin d'agir à l'échelle des jardins pour la biodiversité, d'organiser des balades et sorties avec les jardiniers (partages), de réaliser un atelier (formation sur la conception de mare, bassin idéal pour la biodiversité en respectant les risques potentiels de sécurité). ■

## À LA SAUVEGARDE DE L'HERPÉTOFAUNE

 Pascal Humblot et Geneviève Racine, Bénévoles LPO dans le Rhône et membres du groupe biodiversité SGMO

### Des citoyennes et citoyens bénévoles venus de la région lyonnaise réalisent l'implantation d'un hibernaculum sur le Refuge LPO Collectivité du Pré des Anglais à Saint-Germain-au-Mont-d'Or : une construction technique qui se veut aussi esthétique.

En début d'année, une mare a été réalisée sur le Refuge LPO Collectivité du Pré des Anglais (fruit de l'assemblée citoyenne en 2021 et inauguré en 2023) grâce au financement de l'Agence de l'Eau et à l'accompagnement de la LPO. Le chantier mare a été mené par Christophe d'Adamo, responsable du pôle études à la LPO du Rhône. Faisant suite à ce premier aménagement du Refuge, il nous paraissait essentiel de proposer aux nouveaux et futurs habitants de la mare un abri adapté à leurs besoins. Nous avons donc entrepris l'élaboration détaillée du projet hibernaculum, depuis sa conception au chantier citoyen.

Une cellule du groupe biodiversité de Saint-Germain-au-Mont-d'or, pilotée par Geneviève Racine et Pascal Humblot, a organisé le chantier et a pu bénéficier de l'appui et du renfort d'une dizaine de personnes (élus communaux, LPO, Saint-Germinois, habitantes et habitants de communes voisines et éloignées) ; certains œuvrant à la gestion administrative, d'autres présents pour la récolte des matériaux, puis un groupe de volontaires pour la création sur site d'un bel abri pour l'accueil des batraciens et des reptiles.

Allez hop, au travail ! Pelles et pioches entrent en action pour dégager une fosse de 80 cm de profondeur et d'1,50 m de diamètre ; tous les volontaires se sont affairés et relayés pour le creusement. Lors de la seconde étape, le trou a été comblé avec des parpaings, du gravier, des pots en terre cuite cassés, des morceaux de troncs d'arbres, des branches mortes, des briques... des matériaux ainsi disposés pour créer des cavités d'accueil pour un hiver à l'abri du gel.

Afin d'assurer la bonne circulation de l'herpétofaune dans l'hibernaculum, nous avons minutieusement agencé des tuiles, des tuyaux et des briques de murs pour faciliter l'accès ; les utilisateurs pourront ainsi aisément entrer et sortir à leur guise.

### CRÉATION DES ACCÈS À L'hibernaculum © GENVIÈVE RACINE



Pour la conceptualisation de l'hibernaculum sur ce refuge de biodiversité, nous avons à cœur d'allier l'esthétique à l'aspect pratique. Nous avons donc conçu au-dessus de l'hibernaculum un mur concentrique en pierres dorées et dont la construction a sollicité l'énergie et les bras de tous les participants et participantes. La terre préalablement dégagée a été déversée en son centre par la suite.

N'oublions pas toutefois de vous transmettre une toute dernière information : une dernière cachette agrémente cet hibernaculum ! Nous avons réalisé en dernier lieu un espace d'accueil spécial serpents équipé d'un nid de sable tout au-dessus de la construction. Nous souhaitons végétaliser le sommet de l'hibernaculum avec une belle lavande ou tout simplement attendre que les floraisons spontanées trouvent leur place.

Ce chantier a été une belle aventure, autant pour les liens humains que pour les bénéfices pour la biodiversité. Nous remercions chaleureusement tous les participants et participantes du chantier hibernaculum réalisé le 30 juin 2024 sur la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

D'autres chantiers sont à venir sur le Refuge LPO du Pré des Anglais. ■



**HIBERNACULUM TERMINÉ**  
© GENEVIÈVE RACINE



**CONSTRUCTION DE LA MARE**  
© ÉLISABETH RIVIÈRE

## CRÉATION D'UNE MARE FORESTIÈRE

 Thierry Gastineau, Bénévole LPO du groupe Alerte et Veille Écologique du Rhône

**Dans une forêt nouvellement convertie en Refuge LPO, un petit groupe de six bénévoles a participé à la création d'une mare forestière. Après seulement quelques jours, plusieurs animaux ont été observés.**

Dans le val Soannan (secteur de Tarare), une forêt de 7 ha a été inscrite dans le réseau Refuges LPO fin 2023. Cette forêt, composée entre autres de douglas d'une soixantaine d'années mais aussi de plantations de feuillus et de zones laissées en développement libre, avait fait l'objet, un an et demi auparavant, d'une éclaircie sélective visant à développer la régénération naturelle. De fait, la végétation du sous-bois s'est considérablement développée grâce à l'apport de lumière. Avec six bénévoles (dont moi-même, propriétaire des lieux), nous avons créé une mare forestière de 6m<sup>2</sup> environ dans un petit vallon pentu alimenté par un filet d'eau. Ce fut une belle demi-journée, dans la bonne humeur, suivie... d'un bon repas au restaurant du village ! Pour célébrer l'événement nous avons également installé un nichoir à mésanges à proximité de la mare !

Quelques jours seulement après notre création, le piège photo a permis d'observer oiseaux (pigeons, geais, merles...) et mammifères (fouine, renard) venus visiter le site. Au cours des mois à venir il faudra suivre de plus près la mare pour voir si et comment elle attire en elle-même les animaux du secteur. ■

## LES FOURMIS MÉRITENT MIEUX

✍ Philippe Rivière, Bénévole et délégué territorial de la LPO du Rhône

### Parmi les animaux considérés comme indésirables : les fourmis.

Souvent accusées de n'être présentes que pour « élever » les pucerons, elles sont sacrifiées sur l'autel de la rentabilité et de la tranquillité chères au jardinier. Et pourtant...

Ces insectes fascinants améliorent la porosité du sol, créant galeries et chambres, facilitant l'aération et l'hydratation, améliorant la croissance des végétaux.

Elles le fertilisent, rapportant végétaux et insectes morts.

Elles dispersent les graines enrichissant les écosystèmes.

Omnivores, elles sont prédatrices mais également proies. Il suffit d'observer le pic vert s'en régaler ou de décortiquer une de ses crottes pour comprendre.

Si elles sont un peu entreprenantes dans la maison, des solutions existent : jus de citron, vinaigre blanc (avec un peu de produit vaisselle), marc de café... Souvenez-vous que les fourmis recherchent particulièrement le sucre !

Bouleversement climatique, urbanisation, déforestation, utilisation de pesticides chimiques perturbent les insectes et leurs habitats.

Dans notre Refuge, les fourmilières sont indiquées par de petites étiquettes, favorisées et protégées par des pots et coupelles retournés. ■



DES FOURMIS PRÉVOYANTES

© PHILIPPE RIVIÈRE

## REPRÉSENTER LA LPO : TENIR UN STAND !

✍ Serge Louvet, Bénévole Stands & Animations LPO dans Le Rhône

### La LPO est très souvent sollicitée pour être présente sur des événements et manifestations.

C'est une chance pour notre association de pouvoir présenter ses actions en faveur de la nature et de lui apporter une large visibilité auprès du grand public. Nous avons toutefois constaté que peu d'entre nous se portent volontaires comme organisatrices et organisateurs pour tenir ces stands.

Arnaud Debrucq et moi avons conçu un mini stand, réalisé sous forme d'un livre, qui peut être emmené en transports en commun. Il s'ouvre et se place sur une table. Il est équipé d'une poignée et de roulettes pour plus de confort. Il est stocké au siège de la LPO AuRA : 100, rue des Fougères à Lyon.

#### — Que contient-il ?

Aujourd'hui, il contient de la documentation, des bulletins d'adhésions, quelques posters (A3) plastifiés, des badges LPO et des documents de comptage de visiteurs et d'inscription à notre lettre d'informations hebdomadaire.

#### — À qui est-il destiné ?

La réponse est simple : à toutes et à tous !

#### — Comment le récupérer ?

Depuis la rentrée il y a un exemplaire disponible, comme les autres éléments, au local de la LPO, à récupérer auprès de Nathalie sur rendez-vous.

Et maintenant, il n'y a plus qu'à se lancer. ■



LE MINI STAND EST OUVERT !

© SERGE LOUVET

# La LPO en Haute-Savoie

## BALADE CONTÉE À MARCELLAZ-ALBANAIS

✂ Pierre Rebelle, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Le 16 Juillet, la médiathèque de Marcellaz-en-Albanais associait la LPO pour une balade contée, sur le thème des oiseaux.

Deux bénévoles, Claude et Pierre, ont répondu présent pour apporter des compléments ornithologiques et rebondir sur les contes proposés lors de cette déambulation dans la campagne environnante.

Émilie, directrice de la médiathèque, accompagnée de deux conteuses, nous a emportés dans une histoire où une compagnie de poulettes est sauvée des griffes d'un chat sauvage grâce à la détermination d'un petit poussin joueur de guitare... Alors, parlons du chat grand prédateur des oiseaux des jardins et de la meilleure manière de s'en protéger.

Puis, nos conteuses évoqueront une course vers le soleil pour devenir le roi des oiseaux. Bien sûr, dans nos montagnes, c'est le gypaète qui s'approcha le plus près du soleil. Mais c'était sans compter sur un tout petit oiseau caché dans ses plumes qui sorti au dernier moment pour devenir le gagnant... Le roitelet ? Pierre et Claude joueront avec les promeneuses et les promeneurs pour trouver le plus... petit, rapide, grand, etc. et ainsi, aborder la diversité des oiseaux. Où les voir ? Comment les aider ? D'un conte, faisons une découverte de la biodiversité ! ■

## BALADE CONTÉE À MARCELLAZ

© PIERRE REBELLE



## INTERVIEW DU TRIMESTRE : ISABELLE FRANCK

Propos recueillis par **Séverine Michaud**, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

### Élue au Conseil Territorial de la Haute-Savoie en 2023, Isabelle nous parle de son parcours !

— Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

*C'est en 2012 que j'ai entendu parler de la LPO et que j'ai commencé à sortir sur le terrain, avec notamment René Adam, qui m'a donné les bases pour reconnaître les chants d'oiseaux. C'est resté l'une de mes activités préférées lorsque je suis dehors. J'adore entendre les chants, les cris, les variations et m'amuser à les identifier ; c'est une activité de pleine conscience ludique très agréable et relaxante et on est tout fier ensuite de reconnaître nos amis à plumes juste à l'oreille.*

*Mon intérêt pour la faune sauvage s'est ensuite porté sur les amphibiens puisque j'ai participé pendant plusieurs printemps au ramassage des crapauds, grenouilles et rares tritons à Bogève. Cela m'a permis de découvrir de près ces animaux si vulnérables au printemps lorsqu'ils traversent les routes pour rejoindre une mare... j'ai craqué pour le débonnaire crapaud commun et son petit chant de contact. J'ai ensuite découvert qu'un grand-duc d'Europe nichait près de chez moi et j'ai pris de passion d'aller le guetter, l'écouter et parfois l'apercevoir.*

— Comment es-tu arrivée à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

*J'ai adhéré pour la première fois en 2012 et y suis restée fidèle car le programme des sorties est super riche, les activités bénévoles nombreuses et l'ambiance de l'équipe très conviviale et passionnée. Tout ce que je sais sur les oiseaux et la faune sauvage je l'ai acquis grâce à la LPO de Haute-Savoie, sur le terrain surtout et aussi pendant les soirées mensuelles à thème. Depuis 2023, je suis entrée au Conseil Territorial et j'ai également le plaisir de participer aux réunions sur l'agenda des sorties. J'aime bien tenir les stands LPO et être en contact avec le public.*

**BLAIREAUX D'EUROPE**  
© CHRISTIAN BOUCHARDY



**ISABELLE EN TENUE DE STAND  
LORS DES CHOUETTES RENCONTRES**  
© SÉVERINE MICHAUD



— Quel animal sauvage ou quelle cause pour l'environnement t'importe particulièrement et pourquoi ?

*Je suis particulièrement sensible au bien-être animal et à la protection des espèces sauvages. La cause du blaireau m'est particulièrement chère, et je suis engagée dans la tentative de suppression de la sinistre vènerie sous terre qui est encore pratiquée dans plusieurs départements français. Toutes les espèces ont pour moi un droit de vie et un rôle dans l'ensemble du vivant et j'aimerais qu'on puisse vivre avec elles en cherchant la cohabitation, le compromis, plutôt que de les détruire quand elles nous gênent. Le fait qu'il y ait une liste noire dite ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) renouvelée régulièrement par les préfetures montre que ce n'est pas le cas. Entre nous, Sapiens Sapiens n'est-il pas une ESOD également ?*

— Quelle observation naturaliste a été particulièrement marquante pour toi ?

*Le vol d'un groupe de grands corbeaux au-dessus de l'Herbette en bas du massif des Brasses, il y a un an. C'était un spectacle incroyable, des acrobaties spectaculaires, une chorégraphie aérienne. J'aime beaucoup les corvidés, le grand corbeau particulièrement ; il vole souvent en couple, on reconnaît de loin son cri rauque et bas, quel aviateur ! En fait il faut sortir et regarder autour et dans le ciel : il y a toujours quelque chose qui se passe.*

— As-tu un message pour les adhérentes et adhérents LPO ? Pourquoi rejoindre l'association ?

*Pour lui donner plus de force et d'impact dans les discussions avec les pouvoirs publics. Les combats pour protéger le vivant doivent continuer et il est important pour moi de soutenir les associations qui se battent pour cela. Adhérer à la LPO, c'est aussi la possibilité d'apprendre un maximum de choses sur la faune sauvage qui nous entoure. Les sorties nature sont excellentes et permettent de rencontrer d'autres passionnés. ■*

## L'ARRIVÉE DES OISEAUX MIGRATEURS 2024 EN HAUTE-SAVOIE

 Christian Prévost, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Ce sont 1355 observations qui ont été décortiquées pour 49 espèces, afin d'aboutir à ce papier.

- Un hivernant en petit nombre, en Haute-Savoie, le **tarier pâtre** et un migrateur vrai, le **blongios nain**, ont amélioré leur performance de précocité.
- C'est donc le **tarier pâtre** qui est la première espèce dont le chant retentit le 05/01 à Cruseilles (JPM) battant ainsi son dernier record de précocité du 13/02/1995.
- Puis vient la **fauvette à tête noire** le 29/01 à Beaumont (JPM) suivi par un autre chant, le lendemain à Annecy (GRF).
- L'**alouette lulu** chante le 03/02 à Lovagny (Pre) puis le 17/02 à Saint-Sigismond (CMe).
- Le *tchic tchac* caractéristique du **pouillot véloce** est entendu dès le 05/02 à Poisy (Pre), puis le jour suivant, à Annecy (FBa).
- Le **milan noir** arrive le 16/02 à Chavanod (M. Jeanmonod), suivi ensuite le 21/02 au Bouchet (Tha). Ce sont cent quinze observations qui donneront la date moyenne du 16/03 avec un écart-type de 8,4 jours.
- Le même jour, le **serin cini** fait entendre son babillage habituel à Chaumont (LM) suivi le 17/02 à Annecy-le-Vieux (MJD).
- La montagne se réveille avec l'arrivée du **merle à plastron** le 02/03 à Passy (D.Rodrigues), puis le 14/03 au Grand-Bornand (PhL).

**MILAN NOIR**

© TILIAN MOLNAR



**POUILLOT FITIS**

© JEAN BISETTI

- Le printemps arrive avec la première **hirondelle rustique** le 04/03 à Chamonix (AD) ! La deuxième débarque le 14/03 à Annecy-le-Vieux (CE). Soixante-quatre données livreront le 31/03 pour un écart-type de neuf jours.
- Suit le 09/03 l'**hirondelle de fenêtre** à Cran-Gevrier (MJD) et le 16/03 à Marlens (C.Desjacquot).
- Le **rougequeue noir** est entendu le 16/03 à Annecy-le-Vieux (CE), suivi le 19/03 à Taninges (JFDe).
- Le **pouillot fitis** arrive quant à lui le 16/03 à Viry (LM) et le 31/03 à Annecy-le-Vieux (CE).
- Dès le 19/03 débarque à Seyssel la **bergeronnette printanière** (RP), puis le 21/03 à Taninges (PaC).
- Le **circaète Jean-le-Blanc** arrive le 19/03 à Saint-Ferréol (FBa) et le 22/03 à Thônes (RP). Ce sont dix observations qui permettront de calculer la date moyenne d'arrivée du 04/04 pour 10 jours d'écart-type.
- Les premiers **martinets à ventre blanc** sont notés dans le ciel de Chamonix le 19/03 (J.Y.Ravinet), suivis le 28/03 à Publier (L.Bardin).
- Le chant lancinant du **torcol fourmilier** retentit dès le 21/03 à Annecy-le-Vieux (CE), suivi du 04/04 à Bonne (JJ). Vingt-sept observations accèdent à la date moyenne du 01/05 pour un écart-type de 14 jours.
- Le **petit gravelot** est observé en dehors du Léman, où il hiverne, le 22/03 à Taninges (BK), puis à Arenthon le 25/03 (FBu).
- Le deuxième limicole de la liste, le **chevalier guignette**, apparait le 22/03 à Arenthon (PhB), suivi le 26/03 à Bonneville et Saint-Pierre (CMe).

- La **huppe fasciée** nous arrive dès le 24/03 à Magland (B. Jeannin), suivi le 28/03 à Seyssel (L. Saintvoirin).
- Le célèbre **coucou** retentit le 25/03 à Quintal, puis le 26/03 à Cruseilles. Le **coucou gris** avec quarante-trois occurrences qui aboutiront 10 jours.
- Au milieu des roseaux, le chant de la **rousseole effarvate** retentit pour la première fois le 26/03 (CMe) à Arenthon, suivi du 08/04 à Poisy (EN).
- Les premiers **martinets noirs** sont observés le 31/03 à Passy (JJ,PaC), puis le 01/04 à Chamonix, Sallanches et Talinges (P.Bounie, PhL, PaC).
- Le **rougequeue à front blanc** arrive le 31/03 à Sciez (A. Fourier), suivi le 04/04 à Metz-Tessy.
- Le premier **faucou hobereau** pointera son bec le 01/04 à Clarafond (JLC), suivi du 8/04 à Aviernoz (CE).
- Première **hirondelle de rivage** le 02/04 à Desingy (BD), puis le 20/04 à Vulbens (S. Gardien).
- La voix du **rossignol philomène** éclate pour la première fois le 04/04 à Bloye (VMa), puis le lendemain à Juvigny (JJ).
- Le **gobemouche noir** débarque le 06/04 à Brizon (MTu), suivi de quatre lieux différents : Annecy-le-Vieux, Argonay, Juvigny et Talinges le 10/04 (CE, DD, NDe, DoM).
- Le petit chant simple du **pouillot de Bonelli** résonne dès le 06/04 à Clarafond et Dingy-Saint-Clair (LM, CE), puis le 10/04 à Chaumont (BB).

**BLONGIOS NAIN**  
© VIOLAINE GOUILLOUX



**GOBEMOUCHE NOIR**  
© JEAN BISETTI



- Le **traquet motteux** débarque dans ses montagnes le 06/04 à Passy (MaR) et le 10/04 au Grand-Bornand (FBa).
- La **fauvette grisette** arrive le 07/04 à Massingy (JM), puis est entendu à Clarafond le 23/04 (JCH).
- Le premier **pipit des arbres** est entendu le 07/04 à Lullin et Mieussy (RA, PhL), suivi le 11/04 à Vaulx (DMa).
- Le premier chant du **pipit des arbres** retentit le 11/04 à Epagny et Passy, puis le 15/04 à Pers-Jussy (PhB).
- Le **blongios nain** est très précocement vu à Poisy le 15/04, nouveau record (ancien record le 22/04/22), puis à Bloye le 03/05 (XBC). Neuf occurrences produisent le 15/05 comme date moyenne.
- La très discrète **fauvette des jardins** arrive le 19/04 à Pringy et Seynod (NDe, D. Dennemont), puis le 24/04 à Feigères (ChP).
- L'arrivée dans ses montagnes du monticole de roche se passe le 19/04 au Grand-Bornand (RP), suivi du 25/04 à Sallanches (JFDe).
- Ce grand migrateur transafricain, le **pouillot siffleur**, laisse entendre son chant le 19/04 à Annecy-le-Vieux (CE), puis le 28/04 à Argonay (DD).
- Le **bruant ortolan** débarque le 21/04 à Chêne-en-Semine (EGf) et le 03/05 à Passy (Q. Ernouf).
- La gaieté insouciance du chant du **loriot d'Europe** s'entend d'abord le 21/04 à Moye (K. Monod), puis Vanzy le 23/04 (CP).

- La **pie-grièche écorcheur** arrive le 29/04 à Feigères, Viry et Saint Julien (ChP, CGi, MBo), puis le lendemain à Annecy-le-Vieux et Sciez (CE, JPJ).
- Le 30/04 arrive le **gobemouche gris** à Saint-Julien (V. Jacquemoud), suivi le 03/05 à Annecy-le-Vieux et Bloye (CE, XBC).
- L'intermittent chant de l'**hypolaïs polyglotte** résonne le 03/05 à Cernex (LM), puis le 11/05 à Veigy-Foncenex (G. Bianchi).
- La rare **locustelle tachetée** laisse vibrer sa stridulation le 03/05 à Bloye (XBC), puis le 09/05 à Sciez (CCh).
- La première **bondrée apivore** est vue le 04/05 à Serraval (FBo), puis le 10/05 à Cusy (VV).
- Le **guêpier** « chasseur d'Afrique » des méridionaux, rejoint le 04/05 à Passy (MaR), puis le 08/05 à Lovagny (CE).
- La **tourterelle des bois** est aperçue le 06/05 à Annecy-le-Vieux (BB), puis le 25/05 à Argonay (ALa).
- Le **Petit-duc scops** arrive le 08/05 à Bons en Chablais (CDu), puis le 13/05 à Collonges/Salève (N.Clerc).
- Les strophes des **rousseoles turdoïdes** retentissent le 08/05 (PFa) à Sciez, puis le 09/05 à Poisy (EN).

- La **fauvette babillarde** revient le 09/05 à Arâches-la-Frasse (A. Da Silva), puis le 10/05 au Grand-Bornand et Thorens-Glières (RP, Y. Revaclier).
- La plus tardive des rousserolles, la **verderolle** arrive le 13/05 à Saint-Jorioz (R. Perin), puis le 15/05 à Taninges (JFDe).
- Un seul **engoulevent d'Europe** passera le 20/05 à Viuz-en-Sallaz (J.B. Anis). ■

A. Delestrade (AD), A. Lathuille (ALa), B. Bruno (BB), B. Doutau (BD), B. Velland (BVe), C. Charobert (CCH), C. Dumortier (CDu), C. Eminent (CE), C. Peter (ChP), C. Gilles (CGi), M. Bowman (MBO), C. Médan (CMe), C. Prévost (CP), D. Ducruet (DD), D. Maire (DoM), E. Gfeller (EGf), E. Nougarede (EN), F. Bacuez (FBa), F. Bourdat (FBo), G. Roca Fillela (GRF), J. C. Hangel (JCH), J.P. Jordan (JPJ), J.F. Desmet (JFDe), J. Jay (JJ), J.L. Carlo (JLC), J. Marquet (JM), J.P. Materac (JPM), L. Mery (LMe), M. Robert (MaR), M. J. Dutel (MJD), M. Turk (MTu), N. Degramont (NDe), P. Charrière (PaC), P. Frabegat (PFa), P. Bussat (PhB), P. Lebrun (PhL), P. Rebelle (PRe), R. Adam (RA), R. Prior (RP), S. Corcelle (StC), T. Alran (ThA), V. Mathez (VMa), V. Vincent (VV), X. Birot Colomb (XBC).

**COUCOU GRIS**  
© ARNAUD LATHUILLE



## SUIVI DE LA MIGRATION : RETROUVEZ-NOUS AU DÉFILÉ DE L'ÉCLUSE !

📍 Sati Boulicot et Tiphaine Causse, Spotters au Défilé de l'Écluse

**Jumelles au cou et longues-vues dans l'œil, ornithologues passionnés, amateurs et professionnels se retrouvent tous les ans à Chevrier. Objectif : suivre la migration postnuptiale des oiseaux le long du Défilé de l'Écluse !**

Le site de migration du Défilé de l'Écluse, sur la commune de Chevrier, est connu depuis plus de 60 ans pour le passage des oiseaux qui rejoignent leurs quartiers d'hiver. Le spectacle commence mi-juillet et se termine mi-novembre : quatre mois attendus mais intensifs pour nos ornithologues qui y dénombrent chaque jour les rapaces, ardéidés et passereaux.

Chaque année, entre 25 000 et 50 000 rapaces sont dénombrés, dont le milan royal, emblème du site. L'année dernière, il en est passé 13 703 individus. Mais il faut attendre la fin du mois de septembre pour l'observer : c'est son cousin le milan noir qui ouvre la danse au mois de juillet. Bondrées apivores et buses variables viennent compléter ce tableau, cette dernière pouvant encore être observée jusqu'à la fin du mois de novembre.

Le site est (re)devenu un point de passage important pour les cigognes blanches, avec plusieurs milliers d'oiseaux chaque saison (5648 en 2023). Bien que plus timide, la cigogne noire est également observée, plus ou moins selon les années (86 individus en 2023).

**SUIVI DE LA MIGRATION**  
© JÉRÉMY CALVO



Des milliers de passereaux sont également comptés chaque année : martinets noirs, hirondelles, guépiers d'Europe, mésanges, alouettes des champs...

— Vous souhaitez assister au spectacle ?

Vous êtes les bienvenus ! Le suivi est assuré tous les jours du lever au coucher du soleil ; par nos salariés Sati et Tiphaine en semaine et nos bénévoles le weekend. Chacun est libre de venir les retrouver sur le site de suivi. Débutantes et débutants, n'ayez crainte : avant même de savoir identifier les oiseaux, il faut savoir les repérer et votre aide leur sera donc précieuse !

Retrouvez toutes les informations et un plan d'accès sur notre site internet :

[auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/migration-post-nuptiale-au-defile-de-lecluse](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/migration-post-nuptiale-au-defile-de-lecluse) ▶ (#1)

Ainsi que les observations mises à jour quotidiennement sur : [trektellen.nl/count/view/2422/20240813](https://trektellen.nl/count/view/2422/20240813) ▶ (#2)

(#1)



(#2)



Nous vous donnons également rendez-vous dimanche 6 octobre à l'occasion de l'Eurobirwatch, Journées Européennes de la Migration. C'est notre groupe Jeunes qui animera le site !

## — Brève de spotteurs

Le 25 juillet :

Déjà une semaine de comptage au Défilé de l'Écluse !

110 milans noirs ont été comptés, plutôt discrets pour le moment...

Les bulles de martinets se montrent fréquentes, le total culmine à 5774 pour l'instant !

Le tout premier balbuzard nous a offert une magnifique observation, à quelques dizaines de mètres seulement !

Côté raretés, nous pouvons mentionner ce faucon d'Éléonore le 24 juillet, seulement la deuxième mention du site !

Le 15 août :

Quatrième semaine de suivi au défilé de l'Écluse !

Les milans sont passés en nombre ces derniers temps ! On en retiendra 941 pour la meilleure journée du 2 août ; le total saisonnier culmine à 5613 pour le moment.

Les groupes de hérons cendrés se montrent de plus en plus fréquents, quel plaisir de les voir nous survoler le matin et le soir ! C'est donc un bon démarrage avec 362 individus au total pour l'instant, mais le pic de passage est attendu en septembre.

Les balbuzards pêcheurs et les cigognes noires, appréciés des observateurs, nous ont offert des moments magiques, souvent proches, créant beaucoup d'enthousiasme dans l'équipe !

Moins communs, un busard cendré est passé le 9 août, 3 puis 4 sternes caspiennes le 11 et 13 août ainsi que 1 cormoran pygmée ce même jour.

On attend avec impatience les passages soutenus de bondrées et cigognes blanches ! ■

## MOUETTES RIEUSES ET MÉLANOCÉPHALES

© JUSTINE HAZERA



## RANDO CROQUIS AUTOUR DES FIZ, UN AUTRE REGARD SUR LA BIODIVERSITÉ.

✍️ Angélique Cipriani, Bénévole LPO en Haute-Savoie

En juillet dernier, Angélique et Thibault, bénévoles LPO en Haute-Savoie et Jérémie Bonamant Téboul, aquarelliste et carnettiste professionnel, animaient un stage à trois voix liant regard artistique et naturaliste.

Deux jours et un bivouac dans un cadre panoramique face au Mont-Blanc, pendant lesquels la douzaine de stagiaires a approfondi sa technique de dessin et aquarelle ainsi que ses connaissances de la biodiversité, notamment montagnarde.

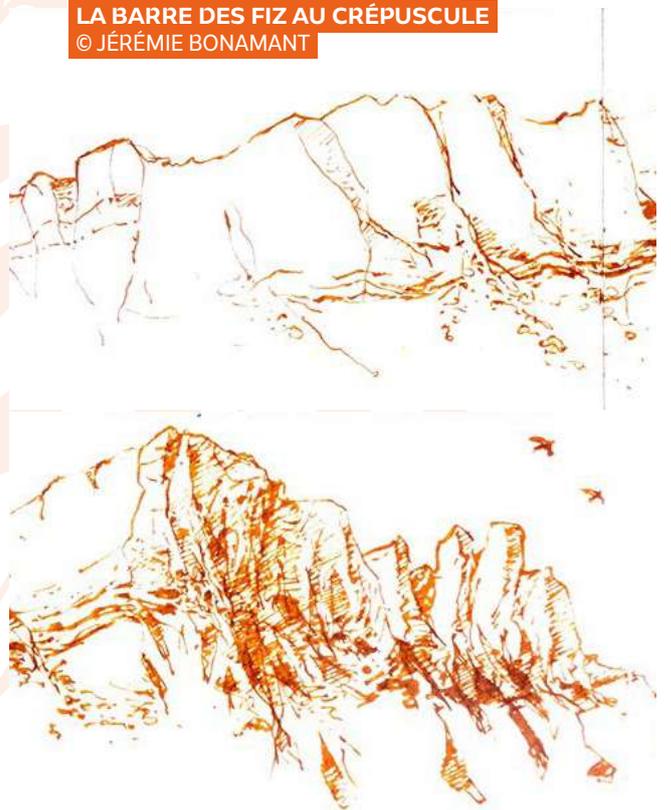
Les interventions naturalistes qui ont ponctué les temps de création se sont autant articulées aux milieux traversés : zones humides (lacs, ruisseaux, cascade), alpage, forêt, qu'aux espèces observées ou connues dans le secteur : grands rapaces, galliformes, loup, odonates etc.

Stagiaires et organisateurs sont ravis de cette rencontre. Ce format touche un public jusqu'alors peu connu, le message de sensibilisation est passé.

En conclusion, cette expérience entre paysage et faune et flore à croquer est à renouveler.

## GRAND CORBEAUX SURVOLANT LA BARRE DES FIZ AU CRÉPUSCULE

© JÉRÉMIE BONAMANT



## AGENDA DES PROCHAINES SORTIES

 Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Venez à la rencontre de la nature et de nos bénévoles pour une belle rentrée naturaliste !

### Dimanche 6 octobre

— *Eurobirdwatch*

• Rendez-vous sur le site de suivi de la migration à Chevrier pour observer les oiseaux en route vers leurs quartiers d'hiver ! Entrée libre de 10h00 à 17h00.

Renseignements à [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) ▼

### Vendredi 11 octobre

— *Groupe Jeunes – soirée ciné*

• Projection d'un film naturaliste sur des espèces menacées de nos montagnes.

Rendez-vous à 19h00 au lycée agricole de Contamine-sur-Arve.

Renseignements à [groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr](mailto:groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr) ▼

### Dimanche 13 octobre

— *La biodiversité au verger*

• Diversité fruitière, sols vivants, rôle anti-érosif des arbres... vous saurez tout de l'intérêt écologique des vergers et de leur préservation avec cette visite du verger de Chilly.

Rendez-vous sur place à 10h00.

Renseignements et inscriptions à [natcanet74@orange.fr](mailto:natcanet74@orange.fr) ▼

### Vendredi 18 octobre

— *Soirée mensuelle Namibie*

• Du désert de Namibie aux berges du Kawango, une découverte de la biodiversité de cette région d'Afrique australe.

Rendez-vous à 19h30, salle à déterminer.

Renseignements à [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) ▼

**EUROBIRDWATCH**  
© JÉRÉMY CALVO



**GRAND CORBEAU**  
© FÉLIX BAZINET

### Vendredi 25 octobre

— *Réunion du groupe Herpéto*

• Au programme : le point sur toutes les actions et suivis menés en 2024 et sur leur avenir 2025 !

Rendez-vous à 19h00 à Chavanod dans les locaux de la LPO.

Renseignements à [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) ▼

### Samedis 2, 9 et 16 novembre

— *Chantiers à Guidou*

• Objectif : maintenir et faire prospérer la biodiversité du site ! Rendez-vous à 9h00 au parking des musées de la Préhistoire et des Pompiers à Sciez-sur-Léman.

Prévoir bottes, outillages de coupe, pelles, pioches, gants, casse-croûte...

Renseignements à [adam.rene74@orange.fr](mailto:adam.rene74@orange.fr) ▼

### Jeudi 14 novembre

— *Groupe Jeunes - les corvidés*

• Animal des contes et légendes, oiseau de mauvais augure, nuisible... Maître corbeau se traîne une sale réputation ! Pourtant il pourrait bien être aussi malin que le renard.

Rendez-vous à 19h00 à Chavanod dans les locaux de la LPO.

Renseignements à [groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr](mailto:groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr) ▼

### Vendredi 15 novembre

— *Réunion du groupe Chiroptères*

• Faisons le point sur l'année passée et réfléchissons à celle à venir !

Rendez-vous à 19h00 à Chavanod dans les locaux de la LPO.

Renseignements à [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) ▼

### Dimanche 17 novembre

— *Recensement des oiseaux d'eau*

• Au lac d'Annecy et au Léman, venez recenser l'avifaune des lacs alpins.

Inscriptions sur l'agenda en ligne de notre site internet.

Renseignements à [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) ▼